

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 12 JANVIER 2009

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 12 janvier 2009 à 19H30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer et messieurs Yvan Forand, Daniel Meunier, Monsieur Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire Steven Neil.

Monsieur Marc Labrecque est absent.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> décembre 2008 et du 17 décembre 2008.
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Règlement 2009-01 concernant la taxation, les tarifs et autres impositions pour l'année 2009 – Adoption**
  - 5.2 Dépenses incompressibles**
6. Urbanisme
7. Voirie
8. Traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 Puits secteur Guay – Honoraires de Laforest Nova Aqua – Recommandation de paiement**
  - 8.2 Poste de pompage de l'avenue du Domaine – Excavation St-Pierre et Tremblay - Recommandation de paiement**
9. Sécurité publique
10. Loisirs
11. Environnement
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

### **09-01**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

### **09-02**

#### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>ER</sup> ET DU 17 DÉCEMBRE 2008**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu

unanimement d'adopter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2008 et les procès-verbaux des séances spéciales du 17 décembre 2008.

---

**09-03**

**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 110 219.92\$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

D'approuver la liste des transferts électroniques totalisant 18 225.51\$.

---

**09-04**

**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-05**

**ADMINISTRATION**

**RÈGLEMENT 2009-01 CONCERNANT LA TAXATION, LES TARIFS ET AUTRES IMPOSITIONS POUR L'ANNÉE 2009**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le Règlement 2009-01 concernant la taxation, les tarifs et autres impositions pour l'année 2009.

Les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Des copies ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

Le Maire mentionne l'objet de ce règlement, son coût, sa portée et son mode de financement.

---

**09-06**

**ADMINISTRATION**

**DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de préautoriser le paiement des dépenses incompressibles suivantes :

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>MONTANT ESTIMÉ</b>
Quote-part Cour municipale et frais adm. - Ville de Cowansville	2 980
Roger Dion et Fils Inc. : contrat de déneigement	211 606
Les Pavages Racine Inc. : contrat de déneigement	5 394
Transport Adapté l'Auto-Amie	7 511
Aquatech Société Gestion de l'eau Inc. : contrat - égout et aqueduc	56 528
Services Sanitaires Brodeur Inc. : contrat collecte des ordures	97 153
Services Sanitaires Brodeur Inc. : contrat collecte sélective	35 534

Services Sanitaires G. Campbell Inc. - Vidange des instal. septiques	88 440
Conseil : salaires et allocations	30 548
Employés : salaires et avantages sociaux	298 610
C.P. Adamsville : emprunt Règl. 90-02-002	10 800
S.Q.A.E. : emprunt réseau d'égouts	9 226
Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc. : emprunt Règl. 98-02	44 071
Bell : téléphone, cellulaires et pagettes et internet	9 300
Internet: service haute-vitesse de Videotron	1 860
Hydro-Québec : électricité	36 689
Quote-parts - MRC Brome-Missisquoi	76 711
CDS Produits de Bureau : contrat entretien copieur	625
PitneyBoves/PitneyWorks : timbres, location de timbreuse et messagerie	5 060
Buanderie Shefford Inc. : rouleaux essuie-mains	1 200
Félix Caron : entretien ménager hôtel de ville et biblio.	9 500
Produits Pétroliers Lavigne : huile à chauffage Hotel de ville	14 000
Gestion C. Laplante : service 911	5 250
Ministère de la Sécurité Publique : Sûreté du Québec	218 318
Ville de Bromont : service d'incendie	164 626
SPA de Granby : récupération d'animaux errants	750
Ville de Cowansville : entente loisirs	12 000
Société Assur. Auto. Québec : immatriculations	860
Marcel Fouloux : essence camion et auto	5 000
Montréal, Maine & Atlantic Railway : entr.passages à niveau	16 380
Services Matrec Inc. : contenant et ramassage	1 500
R.I.E.D.S.B.M. : élimination des déchets	41 281
C.R.S.B.P. : tarification annuelle pour la bibliothèque	10 800
C.R.S.B.P. : service informatique pour la bibliothèque	2 800
Achats de livres et périodiques pour la bibliothèque selon le budget	2 000
Répar. et remplac. de livres pour la bibliothèque selon le budget	400
Papeterie et fournitures pour la bibliothèque selon le budget	200
Dépenses pour promotion à la bibliothèque selon le budget	300
Frais de déplacement pour la bibliothèque selon le budget	150
Laforest Nova Aqua - suivi qualité de l'eau - réseau H-ville et bâtiment Loisirs	3 268

et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit, sur réception des factures.

---

**09-07**  
**URBANISME**

Aucun dossier.

---

**09-08**  
**VOIRIE**

Aucun dossier.

**09-09**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE  
PUITS SECTEUR GUAY – HONORAIRES DE LAFOREST NOVA AQUA –  
RECOMMANDATION DE PAIEMENT**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'accepter la recommandation de paiement numéro 1 et d'autoriser le paiement d'un montant de 6 162.35\$ (taxes incluses) à la firme Laforest Nova Aqua.

---

**09-10**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE  
POSTE DE POMPAGE DE L'AVENUE DU DOMAINE – EXCAVATION  
ST-PIERRE ET TREMBLAY - RECOMMANDATION DE PAIEMENT**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accepter la recommandation de paiement numéro 1 et d'autoriser le paiement d'un montant de 11 731.10\$ (taxes incluses) à l'entreprise Excavation St-Pierre et Tremblay.

---

**09-11**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Monsieur le Maire mentionne qu'une petite inondation a eu lieu entre Noël et le Jour de l'An dans le secteur Decelles-Fortin\*. Celle-ci a nécessité l'intervention de la niveleuse.

---

**09-12**

**LOISIRS**

Aucun dossier.

---

**09-13**

**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-14**

**VARIA**

Aucun dossier

---

\*Note du DG: (28-29 déc.)

**09-15**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-16**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h26.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2009

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 2 février 2009 à 19H30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer et messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier (arrivé à la résolution no. 09-18) et le Maire Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes
  - 5.2 Bien mis sur le carreau – Vente aux enchères
  - 5.3 Emplois d'été Canada – Demande de subvention
  - 5.4 Nomination d'un nouveau maire suppléant
  - 5.5 Protocole d'entente – Pacte rural
  - 5.6 Hydro-Québec- Programme de soutien aux réalisations locales
6. Urbanisme
  - 6.1 Règlement 2009-02 établissant un programme de revitalisation pour l'année 2009 – Avis de motion
7. Voirie
8. Traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 Poste de pompage de l'avenue du Domaine – Excavation St-Pierre et Tremblay - Travaux supplémentaires
  - 8.2 Entente intermunicipale avec East-Farnham – Demande de branchement au réseau d'égout – 128, chemin Maple Dale
9. Sécurité publique
10. Loisirs
11. Environnement
  - 11.1 Programme PAPA – Inspection des installations septiques
12. Varia
  - 12.1 Fondation de l'Hôpital BMP - Don
  - 12.2 Demande d'installation de fibres optiques – Télus Québec
  - 12.3 Demande d'installation de fibres optiques – Vidéotron Ltée
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

09-17

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

Arrivé de Monsieur Daniel Meunier.

---

**09-18**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2009**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Yvan Forand et résolu unaniment d'adopter le procès-verbal du 12 janvier 2009.

---

**09-19**

**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unaniment d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 122 278.28 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-20**

**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-21**

**ADMINISTRATION**

**VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU le rapport concernant les taxes foncières à recevoir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unaniment d'entamer la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les propriétaires qui, au 2 février 2009, n'auront pas payé leurs arrérages de taxes, y compris les intérêts, pour une somme supérieure ou égale à 50.00 \$ visant l'année 2007 et les années antérieures et de laisser aux retardataires jusqu'au 2 mars 2009 pour payer leur dû;

De permettre au directeur général ou à la secrétaire-trésorière adjointe d'enchérir et d'acquérir ces immeubles brighamois pour et au nom de la Municipalité de Brigham pour un montant ne dépassant pas le montant des taxes, en capital, intérêt et frais.

---

**09-22**

**ADMINISTRATION**

**BIEN MIS SUR LE CARREAU –VENTE AUX ENCHÈRES**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unaniment de mandater la firme de huissiers Gaumond et associés pour faire vendre aux enchères la roulotte abandonnée recueillie par la Municipalité de Brigham;

D'autoriser le directeur général à donner tout avis ou toute directive à cet effet.

---

**09-23**  
**ADMINISTRATION**  
**EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA - DEMANDE DE SUBVENTION**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham effectue une demande de subvention au programme Emplois d'été Canada 2009 pour l'embauche de deux (2) étudiants afin de combler les postes au niveau de la voirie et de l'urbanisme pendant la période estivale 2009 pour un taux horaire de 1.00 \$ de plus que le salaire minimum pendant 12 semaines à raison de 40 heures par semaine.

D'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet

---

**09-24**  
**ADMINISTRATION**  
**NOMINATION D'UN NOUVEAU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de nommer M. Daniel Meunier comme nouveau Maire suppléant à compter du 3 février 2009.

---

**09-25**  
**ADMINISTRATION**  
**PROTOCOLE D'ENTENTE – PACTE RURAL**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente présenté par la MRC de Brome-Missisquoi pour l'obtention d'une aide financière de 15 000 \$ pour la réalisation du projet Internet haute vitesse ou de la surface récréative familiale multifonctionnelle.

---

**09-26**  
**ADMINISTRATION**  
**HYDRO-QUÉBEC – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX RÉALISATIONS  
LOCALES**

ADHÉSION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX RÉALISATIONS  
LOCALES – DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER / HYDRO-  
QUÉBEC

ATTENDU qu'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;

ATTENDU que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « *Diagnostic résidentiel Mieux consommer* », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;

ATTENDU que pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;

02.02.2009

ATTENDU que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidants admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la Municipalité de Brigham en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;

ATTENDU que ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique;

En conséquence, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement

QUE la Municipalité de Brigham accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer* »

QUE la Municipalité de Brigham soumet le projet de surfaces récréatives familiales multifonctions

QUE la Municipalité de Brigham désigne Jean-François Grandmont, directeur général, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne.

QUE la Municipalité de Brigham autorise le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution. En l'absence du directeur général, la Municipalité de Brigham autorise Guylaine Poudrier, secrétaire-trésorière adjointe, à signer, à titre de substitut, pour et au nom de la Municipalité de Brigham tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution

QUE la Municipalité de Brigham soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet de surfaces récréatives familiales multifonctions.

---

**09-27**

**URBANISME**

**RÈGLEMENT NO. 2009-02 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME  
DE REVITALISATION POUR L'ANNÉE 2009  
AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement 2009-02 établissant un programme de revitalisation pour l'année 2009.

---

**09-28**

**VOIRIE**

Aucun dossier.

---

Michelyne Cournoyer déclare son intérêt et ne participe pas à l'adoption de la présente résolution.

---

**09-29**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE  
POSTE DE POMPAGE DE L'AVENUE DU DOMAINE – EXCAVATION  
ST-PIERRE ET TREMBLAY – TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'autoriser l'entreprise Excavation St-Pierre et Tremblay à faire exécuter des travaux supplémentaires d'électricité au montant de 1235 \$ plus taxes au poste de pompage de l'avenue du domaine;

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

---

**09-30**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE  
ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC EAST-FARNHAM  
DEMANDE DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT  
128, CHEMIN MAPLE DALE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'aviser la Municipalité d'East-Farnham que la Municipalité de Brigham est favorable à la conclusion d'une entente intermunicipale afin de desservir l'immeuble du 128, chemin Maple Dale;

Cette entente devra prévoir notamment :

- Que les frais d'ingénieur, de permis et autres frais contingents seront assumés par la Municipalité d'East-Farnham;
- Qu'un compteur de débit d'eaux usées devra être installé et qu'il devra être accessible en tout temps par la Municipalité de Brigham;
- L'établissement d'un débit minimal et maximal et des normes de rejets;
- Une base tarifaire minimale équivalente à 11 unités d'habitation brighamoise;
- Le paiement de 15 % de frais d'administration annuellement.
- La remise en format papier et informatique des plans de modification du réseau.

D'autoriser le directeur général à négocier toute entente à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-31**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-32**

**LOISIRS**

Aucun dossier.

---

**09-33**  
**ENVIRONNEMENT**  
**PROGRAMME PAPA – INSPECTIONS DES INSTALLATIONS**  
**SEPTIQUES**

Attendu que la MRC s'est vue octroyer, par le Gouvernement du Québec, une somme de 70 000\$ pour faire soit un inventaire, une inspection terrain et/ou apporter des mesures correctives aux installations septiques situées à moins de 100 m d'un cours d'eau ou à moins de 300 m d'un lac visé par le Programme de prévention d'algues bleu-vert (PAPA);

Attendu qu'environ 252 propriétés ont été identifiées comme étant admissibles à ce programme à Brigham.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'aviser la MRC de Brome-Missisquoi qu'elle désire participer au programme PAPA;

Qu'elle accepte d'inclure dans le programme seulement des installations septiques qui ont été installées avant l'année 2000.

Qu'elle souhaite faire le maximum d'inspection avec la subvention allouée plus un certain nombre à être déterminé ultérieurement par le conseil selon les disponibilités budgétaires.

---

**09-34**  
**VARIA**  
**FONDATION DE L'HÔPITAL BMP – DON**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de remettre un don au montant de 500.00 \$, au profit de la Fondation de l'hôpital BMP dans le cadre du concert annuel 2009.

---

**09-35**  
**VARIA**  
**DEMANDE D'INSTALLATION DE FIBRES OPTIQUES – TÉLUS**  
**QUÉBEC**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur municipal à approuver les demandes d'installation de fibres optiques de Télus Québec datées du 8 décembre 2008;

---

**09-36**  
**VARIA**  
**DEMANDE D'INSTALLATION DE FIBRES OPTIQUES –**  
**VIDÉOTRON**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur municipal à approuver la demande d'installation de fibres optiques de Vidéotron Ltée datée du 28 janvier 2009.

**09-37**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-38**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h36.

---

Daniel Meunier  
Pro-maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2009

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 23 février 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents: madame Michelyne Cournoyer et messieurs Normand Delisle, Réjean Racine et Daniel Meunier sous la présidence du maire, monsieur Steven Neil.

Sont absents : Messieurs Yvan Forand et Marc Labrecque

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Entente relative à l'application du programme de prévention d'algues bleu-vert (PAPA)
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

---

**09-39**

### **AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présence séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

**09-40**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-41**

### **ENTENTE RELATIVE À L'APPLICATION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION D'ALGUES BLEUS-VERT (PAPA)**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité de Brigham, l'entente proposée par la MRC de Brome-Missisquoi concernant l'application du programme de prévention d'algues bleu-vert (PAPA) et tout document à cet effet.

---

**09-42**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

**09-43**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unaniment de lever l'assemblée. Il est 19 h 37.

---

Daniel Meunier  
Pro-maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 2 mars 2009 à 19H30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres. Sont présents à l'ouverture: messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire suppléant Monsieur Daniel Meunier.

Madame Michelyne Cournoyer et le Maire, Monsieur Steven Neil sont absents.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 2 février et du 23 février 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes**
  - 5.2 Indicateurs de gestion 2007**
  - 5.3 Profil financier 2008**
  - 5.4 Assurance collective – Appel d'offres - Délégation**
  - 5.5 Rémunération des cadres municipaux**
6. Urbanisme
  - 6.1 Règlement No 2009-02 établissant un programme de revitalisation pour l'année 2009**
  - 6.2 MTQ – Demande d'étude – Feux de circulation à l'intersection de la rue des Érables et de la route 139**
7. Voirie
8. Traitement des eaux usées et eau potable
9. Sécurité publique
10. Loisirs
  - 10.1 Surfaces multifonctions – Demande de subvention – Mandat**
  - 10.2 Bromont - Entente de loisirs – Modifications**
11. Environnement
  - 11.1 COGEBY – Distribution d'arbre 2009**
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

09-44

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

**09-45**

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 2 ET 23 FÉVRIER 2009**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 2 février et du 23 février 2009.

---

**09-46**

**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 142 668.38 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-47**

**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-48**

**ADMINISTRATION**

**VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

Le directeur général informe les membres du conseil qu'en date de ce jour, 14 propriétaires d'immeubles n'ont pas donné suite à la demande de la Municipalité de régulariser leur situation : leurs dossiers seront transférés à la MRC de Brome-Missisquoi dans le cadre de la procédure de vente pour taxes impayées.

---

**09-49**

**ADMINISTRATION**

**INDICATEURS DE GESTION 2007**

Monsieur le Maire suppléant dépose les indicateurs de gestion 2007.

---

**09-50**

**ADMINISTRATION**

**PROFIL FINANCIER 2008**

Monsieur le Maire suppléant informe les personnes présentes que des copies du profil financier 2008 de la Municipalité de Brigham ont été mises à leurs dispositions à l'arrière de la salle du conseil.

---

**09-51**  
**ADMINISTRATION**  
**ASSURANCE COLLECTIVE – APPEL D’OFFRES - DÉLÉGATION**

Attendu que la Municipalité de Brigham accepte la recommandation du Groupe financier AGA inc. de procéder à un appel d’offres pour son régime d’assurance collective ;

Attendu qu’il est nécessaire pour la Municipalité, dans le cadre du regroupement, de déléguer à l’une des municipalités du regroupement les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d’appel d’offres public ;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham délègue à la Ville de Drummondville les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d’assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de l’Estrie-Montérégie et ce, par l’intermédiaire du Groupe financier AGA inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective.

---

**09-52**  
**ADMINISTRATION**  
**RÉMUNÉRATION DES CADRES MUNICIPAUX**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

D’accorder aux cadres municipaux une augmentation salariale de 2.5 % pour l’année 2009;

De fixer à 7.5 % la contribution municipale à leurs REER;

D’accorder aux cadres les mêmes congés annuels payés que ceux prévus à la convention collective de travail en vigueur et de reconnaître, en date du 31 décembre 2008, les années de services suivantes aux fins d’attribution des vacances :

Guylaine Poudrier :	3 ans	(3 semaines de vacances)
Jean-François Grandmont :	5 ans	(4 semaines de vacances)

---

**09-53**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-02 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME**  
**DE REVITALISATION POUR L’ANNÉE 2009**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d’adopter le Règlement No 2009-02 établissant un programme de revitalisation pour l’année 2009.

Les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Des copies ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

Le directeur général mentionne l’objet de ce règlement, son coût, sa portée et son mode de financement.

**RÈGLEMENT NO 2009-02 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME  
DE REVITALISATION POUR L'ANNÉE 2009**

- ATTENDU que le conseil désire favoriser l'établissement de nouveaux propriétaires-résidents dans les limites de la municipalité;
- ATTENDU que la municipalité a le pouvoir d'instaurer diverses mesures pour favoriser son développement et qu'il est nécessaire d'agir en ce sens pour stimuler l'économie et le développement;
- ATTENDU qu'il est d'intérêt public de favoriser la revitalisation de la Municipalité;
- ATTENDU que la construction d'immeubles entraîne des revenus fiscaux additionnels pour la municipalité;
- ATTENDU que l'avis de motion d'adoption du présent règlement a été donné à une séance antérieure de ce conseil tenue le 2 février 2009, sous la minute n° 09-27.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 Définitions**

Aux fins du présent règlement, les mots ou expressions utilisés ont le sens suivant :

« année en cours » signifie l'année où l'immeuble est porté au rôle d'évaluation;

« taxes foncières » signifient toutes taxes imposées à l'égard d'un immeuble par la municipalité indépendamment de l'usage qui en est fait, à l'exception des taxes dites d'améliorations locales, des taxes spéciales, des tarifications, et des taxes de services tels qu'aqueduc ou égouts, enlèvement et traitements des déchets et des matières récupérables ou compostables, et les droits sur les mutations immobilières;

« valeur » signifie la valeur telle que portée au rôle d'évaluation;

**DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES**

**ARTICLE 2**

Les crédits de taxes prévues au présent règlement s'appliquent dans la mesure où ils ne sont pas déduits de subventions à recevoir de d'autres sources.

### ARTICLE 3

Les zones concernées à l'annexe 1 du présent règlement correspondent aux zones déterminées par le Règlement sur le zonage numéro 06-101.

### PROGRAMME DE SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

#### ARTICLE 4      Montant de l'aide

Dans le cadre du programme de revitalisation décrété par le présent règlement, le conseil accorde un crédit de taxes foncières générales pour toute nouvelle construction, la rénovation ou l'agrandissement d'un immeuble résidentiel :

- a) Résidence unifamiliale, immeuble multifamilial ou immeuble en copropriété desservis par un réseau d'aqueduc ou d'égout:

100 % des taxes foncières de l'année en cours (année un);  
100 % des taxes foncières de la deuxième année;  
100 % des taxes foncières de la troisième année;  
100 % des taxes foncières de la quatrième année;  
100 % des taxes foncières de la cinquième année.

- b) Résidence unifamiliale, immeuble multifamilial ou immeuble en copropriété non desservis par un réseau d'aqueduc ou d'égout:

100 % des taxes foncières de l'année en cours (année un);  
100 % des taxes foncières de la deuxième année.

Dans le cas d'une rénovation ou d'un agrandissement, le crédit de taxes s'applique uniquement sur la valeur ajoutée au rôle d'évaluation (découlant directement des travaux de rénovation ou d'agrandissement) et ce, à compter de la date d'inscription au rôle d'évaluation foncière après la modification, tel que mentionné au « Certificat de l'évaluateur et avis de modification ».

#### ARTICLE 5      Conditions d'admissibilité

Est admissible au crédit de taxes foncières générales décrété à l'article 4 du présent règlement, la construction résidentielle qui satisfait aux conditions suivantes :

- a) être un bâtiment comprenant au moins une (1) unité d'habitation résidentielle et ayant une valeur portée au rôle (terrain et bâtiment) égale ou supérieure à :

-résidence unifamiliale : 100 000 \$  
-immeuble de 2 unités d'habitation et plus : 100 000\$  
-condominium, par unité d'habitation : 100 000 \$;

- b) les travaux de construction du bâtiment ont débuté entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2009. Les travaux de construction sont réputés «débutés» lorsque les fondations ont été coulées;
- c) le bâtiment est entièrement terminé et est conforme à tous les règlements municipaux au plus tard le 31 décembre 2010;
- d) dans le cas d'un immeuble à vocation multiple, seule la partie résidentielle de cet immeuble est admissible au programme de subventions résidentielles;
- e) pour être admissible au programme, l'agrandissement ou la rénovation d'un immeuble existant doit nécessiter un investissement immobilier portable au rôle d'au moins 10 000 \$ et doit respecter les critères prévus au présent règlement;

- f) pour être admissible au programme, un logement résidentiel doit être un lieu où une ou des personnes peuvent habiter l'année durant;
- g) chaque unité d'habitation doit comprendre un minimum de trois (3) pièces et demie, dont une chambre à coucher;
- h) la superficie habitable de chaque unité d'habitation doit être d'un minimum de 50 m<sup>2</sup>;
- i) la nouvelle construction, l'agrandissement ou la rénovation doit être situé dans un secteur de zones assujetties au présent règlement et présentant les caractéristiques suivantes : la majorité des bâtiments de la zone ont été construits depuis au moins 20 ans et la superficie de cette zone est composée pour moins de 25 % de terrains non bâtis.

Les secteurs de zones assujetties sont indiqués sur la liste des zones concernées et sur les plans des secteurs A et B joints aux présentes, à l'annexe 1, pour en faire partie intégrante.

#### **ARTICLE 6 Attribution du crédit de taxes**

Le crédit de taxes est attribué au(x) propriétaire(s) de l'immeuble inscrit au rôle d'évaluation lors de l'émission du crédit.

Pour recevoir son crédit de taxes, le bénéficiaire du programme doit, au préalable, avoir acquitté toutes les sommes dues à la municipalité, outre celles de l'immeuble concerné.

Le montant du crédit de taxes est soustrait du compte de taxes et ce, à chaque année que dure le programme.

#### **PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMERCIALES**

##### **ARTICLE 7 Montant des subventions**

Dans le but de favoriser le développement commercial, la municipalité accorde une subvention pour toute nouvelle construction ou pour des modifications ayant pour objet de compenser l'augmentation des taxes foncières municipales pouvant résulter de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux dans le cas suivant :

- a) pour la construction, l'agrandissement ou la rénovation d'un établissement commercial nécessitant un investissement immobilier d'au moins 10 000 \$ :

Cinq (5) ans de crédit de taxes à compter de la date d'inscription au rôle d'évaluation foncière après la modification, tel que mentionné au « Certificat de l'évaluateur et avis de modification », sur la valeur ajoutée au rôle selon le cas,

##### **ARTICLE 8 Conditions d'admissibilité**

Dans le cas d'un immeuble à vocation multiple, seule la partie commerciale définie au présent règlement est admissible au programme de subventions commerciales.

Les crédits de taxes prévues au présent article sont attribués par la municipalité chaque année, aux derniers propriétaires en titre connus, à la condition que toutes les redevances municipales échues à cette date et touchant l'immeuble concerné aient été acquittées.

Est admissible à la subvention prévue à l'article 7, un immeuble commercial qui est situé dans une zone mentionnée à l'annexe 1 du présent règlement. »

## **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **ARTICLE 9**      **Conditions de versement de la subvention**

Lorsqu'une inscription au rôle relativement à un immeuble pouvant faire l'objet d'une subvention en vertu du présent règlement est contestée, la subvention n'est versée qu'au moment où une décision finale est rendue sur cette contestation.

Pour recevoir toute subvention prévue au présent Programme, le bénéficiaire doit, au préalable, avoir acquitté toutes les sommes dues à la municipalité outre celles de l'immeuble concerné.

### **ARTICLE 10**      **Inscription au programme et application du programme**

L'émission d'un permis de construction tient lieu d'inscription aux programmes de subventions. L'inscription au présent programme doit avoir lieu avant le 31 décembre 2009.

### **ARTICLE 11**      **Le présent règlement ne s'applique pas dans les cas suivants :**

- a) aux maisons mobiles;
- b) pour la rénovation de quelque immeuble que ce soit, sauf dans la mesure prévue au présent règlement

### **ARTICLE 12**      **Invalidité partielle de la réglementation**

Le conseil déclare par la présente, qu'il adopte séparément chaque chapitre, section, article, paragraphe, sous-paragraphe et alinéa du présent règlement et si une ou des dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles, les autres continuent de produire des effets.

### **ARTICLE 13**      **Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

### **ARTICLE 14**      **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

## **Annexe 1**

### **Municipalité de Brigham**

### **Règlement No 2009-02 PROGRAMME DE REVITALISATION**

### **Liste des zones concernées pour les crédits de taxes**

#### **Secteur A :**

Zones A-42 (partie), C1-10, C1-15, E08 (partie), E11, FM-38, R1-14, R1-16, R1-17, R1-32, R1-39 , R3-12.

#### **Secteur B :**

Zones C1-23 (partie), C1-31, I1-34, R1-25, R1-33, R5-24.

**09-54**  
**URBANISME**  
**MTQ – DEMANDE D'ÉTUDE – FEUX DE CIRCULATION À**  
**L'INTERSECTION**  
**DE LA RUE DES ÉRABLES ET DE LE ROUTE 139**

Attendu que de nombreuses résidences sont établies de part et d'autre de la route 139, à la hauteur de l'intersection de la rue des Érables;

Attendu que la Municipalité de Brigham désire favoriser l'implantation de commerces de proximité à cette intersection afin de mieux desservir sa population;

Attendu que l'implantation de commerces de proximité augmentera vraisemblablement la circulation des personnes, des cyclistes et des véhicules motorisés de part et d'autre de la route 139;

Attendu que la Municipalité de Brigham désire se donner une meilleure visibilité à cette intersection afin de contribuer davantage à son développement résidentiel et économique.

Attendu que les routes 139 et des Érables sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec.

Attendu que l'installation de feux de circulation à cet endroit diminuera de façon considérable le risque d'accident, surtout aux heures de pointe;

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement:

De demander au ministère des Transports du Québec de procéder à une étude de faisabilité pour l'implantation de feux de circulation à l'intersection de la route 139 et de la rue des Érables;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi.

---

**09-55**  
**VOIRIE**

Aucun dossier.

---

**09-56**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**

Aucun dossier.

---

**09-57**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-58**  
**LOISIRS**  
**SURFACES MULTIFONCTIONS – DEMANDE DE SUBVENTION - MANDAT**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

De mandater le directeur général afin de présenter une demande de subvention pour et au nom de la Municipalité de Brigham dans le cadre de la réalisation du projet de surfaces familiales récréatives multifonctions;

D'autoriser le directeur général à engager des honoraires professionnels requis pour la présentation d'une demande de subvention pour un montant n'excédant pas 2000 \$ incluant taxes.

---

**09-59**  
**LOISIRS**  
**BROMONT – ENTENTE DE LOISIRS – MODIFICATIONS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

De demander à la Ville de Bromont de modifier l'entente intermunicipale en matière de loisirs afin d'enlever les dispositions relatives aux dépenses de publicité;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-60**  
**ENVIRONNEMENT**  
**COGEBY – DISTRIBUTION D'ARBRES 2009**

Il est proposé par Normande Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mandater le directeur général pour requérir entre 50 et 100 arbres du COGEBY en prévision d'une distribution gratuite de ces arbres au printemps;

D'inviter les personnes intéressées à laisser leur nom à la municipalité afin qu'elles soient avisées de la date et du lieu de cette distribution.

---

**09-61**  
**VARIA**

Aucun dossier.

---

**09-62**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**09-63**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h52.

---

Daniel Meunier  
Pro-Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 6 AVRIL 2009

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 6 avril 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire suppléant, Monsieur Daniel Meunier.

Le Maire, Monsieur Steven Neil est absent, ayant motivé son absence.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 2 mars 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Hôtel de Ville – Architecte - Mandat
  - 5.2 Placement - Mandat
  - 5.3 Imprimante – Remplacement
  - 5.4 Chemin Daigneault – Arpentage – Partage de frais
6. Urbanisme
  - 6.1 Règlement No 06-101-M2-08 modifiant le Règlement sur le zonage 06-101 – Fin du processus
  - 6.2 Règlement No 2009-03 modifiant le Règlement sur le zonage 06-101 – Premier projet
  - 6.3 Règlement No 2009-03 modifiant le Règlement sur le zonage 06-101 – Avis de motion
  - 6.4 Demande de dérogation mineure 2009-0001 – 545, rue des Érables
7. Voirie
  - 7.1 Carrières et sablières – St-Alphonse – Demande de compensation
  - 7.2 Appel d'offres 2009-01 – Fourniture et épandage d'abat-poussière liquide
  - 7.3 Appel d'offres 2009-02 – Balayage des rues et routes asphaltées
  - 7.4 Appel d'offres 2009-03 – Demande de cotation pour certaines machineries
  - 7.5 Appel d'offres 2009-04 – Fourniture et pose d'asphalte chaud
  - 7.6 Appel d'offres 2009-05 – Fauchage des bordures de chemins
  - 7.7 Appel d'offres 2009-06 - Nivelage
8. Traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 Puits secteur Guay – Nova Aqua – Paiement d'honoraires
  - 8.2 Puits secteur Guay – Nova Aqua – Mandat
  - 8.3 Puits secteur Guay – Demande de subvention
9. Sécurité publique
10. Loisirs
  - 10.1 Surfaces récréatives familiales multifonctions – Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins - Mandat
11. Environnement
  - 11.1 Travaux d'entretien d'un cours d'eau verbalisé – 153, avenue des Érables

12. Varia

**12.1 Citoyen de l'année 2008**

**12.2 Fête du citoyen de l'année 2008 - Budget**

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

---

**09-64**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-65**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2009**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 2 mars 2009.

---

**09-66**

**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 178 470.19 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-67**

**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-68**

**ADMINISTRATION  
HÔTEL DE VILLE – ARCHITECTE - MANDAT**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition d'honoraires datée du 21 novembre 2008 de M. Alain Tétrault, architecte, pour l'évaluation préliminaire de l'Hôtel de Ville;
- De financer cette dépense de 3250 \$ plus taxes à même le fonds général de la municipalité;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**09-69**  
**ADMINISTRATION**  
**PLACEMENT - MANDAT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'autoriser le directeur général et la secrétaire-trésorière adjointe à placer les deniers de la Municipalité de Brigham à la Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi et à Épargne Placements Québec conformément à la Loi.

---

**09-70**  
**ADMINISTRATION**  
**IMPRIMANTE - REMPLACEMENT**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'accepter la proposition de l'entreprise Cobi informatique inc. pour la fourniture d'une imprimante HP LaserJet P3005x au montant de 1247 \$ plus les taxes et les frais de configuration.

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

---

**09-71**  
**ADMINISTRATION**  
**CHEMIN DAIGNEAULT – ARPENTAGE – PARTAGE DE FRAIS**

Il est proposé par Marc Larecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- Que la Municipalité de Brigham accepte la demande de M. Francois Jacques de payer 50 % des frais d'arpentage requis pour l'installation d'une ligne électrique en bordure du chemin Daigneault;
- De financer cette dépense de 375 \$ plus taxes à même le fonds général de la municipalité;
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-72**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 06-101-M2-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE**  
**ZONAGE 06-101 – FIN DU PROCESSUS**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de mettre fin au processus d'adoption du Règlement numéro 06-101-M2-08 modifiant le règlement sur le zonage 06-101.

**09-73**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE**  
**ZONAGE 06-101 – PREMIER PROJET**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- D'adopter le premier projet de Règlement No 2009-03 modifiant le Règlement sur le zonage 06-101;

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-74**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE**  
**ZONAGE 06-101 – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Daniel Meunier de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2009-03 modifiant le Règlement sur le zonage numéro 06-101 afin notamment:

- De limiter à un le nombre d'établissements offrant de la vente au détail de bien de consommation relatif à l'alimentation du type épicerie, boucherie, dépanneur ou pâtisserie dans les zones contiguës à la route 139 portant les numéros I1-34, I1-27, I2-37, R1-28, A-03, R5-22, PM1-35, C1-23, AF-41, A-04 et I3-40
- D'enlever de la zone I1-34 l'usage I1 (industrie légère).

Cet avis de motion entraîne un effet de gel concernant l'émission des permis et certificats pour les usages ci-haut mentionnés.

---

**09-75**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0001**  
**545, RUE DES ÉRABLES**

M. Réjean Racine présente la demande de dérogation mineure 2009-0001.

**Nature et effet de la demande:**

Permettre le lotissement d'une partie d'une propriété existante (zone verte) d'une superficie de 5000 m<sup>2</sup>, malgré une profondeur moyenne minimale inférieure à 60 mètres comme exigés au Règlement sur le lotissement numéro 06-102 pour la zone A-03

**Identification du site concerné :**

Matricule 5912-47-4620 situé au 545, avenue des Érables, lot 3 521 737 du cadastre du Québec

La parole est donnée à tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

---

**09-76**  
**DOSSIERS D'URBANISME**  
**DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM-2009-00001**

M. Daniel Meunier déclare son intérêt et il ne participe pas à l'adoption de la présente résolution.

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre la dérogation mineure DM 2009-00001 au bénéfice du lot 3 521 737 du cadastre du Québec situé au 545, avenue des Érables.

---

**09-77**  
**VOIRIE**  
**CARRIÈRES ET SABLIERES – ST-ALPHONSE – DEMANDE DE**  
**COMPENSATION**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- De demander à la Municipalité de St-Alphonse de Granby de conclure une entente avec la Municipalité de Brigham concernant le partage d'une partie des droits qu'elle perçoit relativement à l'exploitation de carrières ou de sablières;

Les sommes reçues en vertu de cette entente seront versées dans un fonds et seront utilisés pour :

1. La réfection ou l'entretien de tout ou partie de voies publiques situées à Brigham et par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter, à partir des limites de la municipalité de St-Alphonse de Granby, des substances assujetties à l'égard desquelles un droit est payable;
2. À des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport des substances assujetties sur le territoire de la Municipalité de Brigham;

D'autoriser le maire et le directeur général à négocier toute entente à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-78**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-01 – FOURNITURE ET ÉPANDAGE**  
**D'ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- D'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière liquide soit la proposition de l'entreprise Somavrac (C.C.) inc. au prix de 29.9 ¢ le litre plus taxes :
- De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

---

**09-79**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-02 – BALAYAGE DES RUES**  
**ET DES ROUTES ASPHALTÉES**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la plus basse soumission conforme, à prix forfaitaire, pour le balayage des rues et des routes asphaltées de la municipalité soit la proposition des Entreprises Myrroy inc. au montant de 3000 \$ plus taxes:
- De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

---

**09-80**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-03 – DEMANDE DE COTATION**  
**POUR CERTAINES MACHINERIES**

Attendu qu'il est souhaitable de revoir certaines dispositions du présent appel d'offres.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- De n'accepter aucune des propositions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2009-03 et de retourner en appel d'offres pour la fourniture de certaines machineries.

---

**09-81**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-04 – FOURNITURE ET POSE D'ASPHALTE**  
**CHAUD**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour la fourniture et la pose d'asphalte chaud soit la proposition de l'entreprise Asphalte des Cantons, Division de Sintra inc. au prix de 235 \$ la tonne plus taxes:
- De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

**09-82**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-05 – FAUCHAGE DES BORDURES DE CHEMINS**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la plus basse soumission conforme, à prix forfaitaire, pour le fauchage des bordures de chemins soit la proposition de l'entreprise Les débroussaillages Roxton Falls (Benoit Racine) au prix 1594.54 \$ plus taxes pour les travaux de type A et d'accepter le prix unitaire de 18.63 \$ au kilomètre pour les travaux de type B.
- De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

---

**09-83**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-06 – NIVELAGE**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour le nivelage des chemins soit la proposition de la firme Gaétan Turgeon au prix de 130 \$/h;
- De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

---

**09-84**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**PUITS SECTEUR GUAY – LAFOREST NOVA AQUA – PAIEMENT**  
**FINAL**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- De verser à la firme Laforest Nova Aqua le solde de 684.70 \$ sur la facture 2008-11-56C.

---

**09-85**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**PUITS SECTEUR GUAY – LAFOREST NOVA AQUA – MANDAT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition numéro 1141 de la firme Laforest Nova Aqua au montant maximal de 1060 \$ plus taxes;
- De financer cette dépense à même le surplus accumulé de la municipalité;

- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-86**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE  
PUITS SECTEUR GUAY – DEMANDE DE SUBVENTION**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à présenter au ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire une demande de subvention pour la réfection du puits et du réseau d'aqueduc du secteur Guay dans le cadre de programmes bonifiés.

---

**09-87**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-88**

**LOISIRS**

**SURFACES RÉCRÉATIVES FAMILIALE MULTIFONCTIONS –  
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU DE  
DESJARDINS - MANDAT**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- De mandater le directeur général afin de présenter au Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins une demande de subvention pour et au nom de la Municipalité de Brigham dans le cadre de la réalisation du projet de surfaces récréatives familiales multifonctions;

---

**09-89**

**ENVIRONNEMENT**

**TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU VERBALISÉ – 153,  
AVENUE DES ÉRABLES**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'aviser Madame Ghislaine Poulin Naud que la Municipalité de Brigham présentera à la MRC de Brome-Missisquoi son projet de travaux d'aménagement du cours d'eau verbalisé Allen (#12569 Br2).

Tous les frais reliés à la réalisation de ces travaux seront assumés, au mètre linéaire, par les propriétaires riverains du cours d'eau où les travaux doivent être effectués.

- D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

**09-90  
VARIA  
CITOYEN DE L'ANNÉE 2008**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de nommer Soeur Renée Deguire comme citoyenne de l'année 2008.

**09-91  
VARIA  
FÊTE DU CITOYEN DE L'ANNÉE 2008  
BUDGET**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de permettre à Madame Michelyne Cournoyer de bénéficier d'une petite caisse de 300.00 \$ concernant les dépenses à effectuer pour la fête du citoyen de l'année 2008.

---

**09-92  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-93  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h06.

---

Daniel Meunier  
Pro-Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2009

À une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 27 avril 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Monsieur Daniel Meunier est absent.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
4. Urbanisme
  - 4.1 Règlement No 2009-03 - Assemblée publique de consultation
  - 4.2 Règlement No 2009-03 modifiant le Règlement sur le zonage 06-101 - Second projet
5. Voirie
6. Traitement des eaux usées et eau potable
7. Sécurité publique
8. Loisirs
9. Environnement
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

---

**09-94**

### **AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présence séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

**09-95**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-96**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03 – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AU SUJET DU PROJET DE**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**  
**NO 06-101**

M. le Maire déclare ouverte l'assemblée publique de consultation au sujet du projet de Règlement numéro 2009-03 modifiant le Règlement de zonage numéro 06-101, aux motifs qui seront expliqués par le directeur général.

Les items modifiés sont les suivants :

- a) la grille des usages et normes de la zone C1-23 de l'annexe C
- b) la grille des usages et normes de la zone I1-34 de l'annexe C
- c) l'article 88 concernant les dispositions supplémentaires relatives à un service de garde en milieu familial
- d) l'article 123 relatif au stationnement pour handicapés
- e) le paragraphe b) de l'article 70 concernant la superficie des remises pour les habitations autres qu'unifamiliales
- f) le 5<sup>e</sup> paragraphe du premier alinéa de l'article 179 concernant la coupe d'arbres
- g) l'ajout de l'article 56.1 relatif aux limitations d'usage dans le groupe de zones contiguës I1-34, I1-27, I2-37, R1-28, A-03, R5-22, PM1-35, C1-23, AF-41, A-04 et I3-40 afin de permettre un seul établissement visant les classes d'usage de la catégorie « services véhicules légers 2 » (C4-4) et de type marché d'alimentation et/ou dépanneur dans ledit groupe. »

Le directeur général mentionne que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Ce projet contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement à une zone, à un secteur de zone ou à une partie du territoire de la municipalité.

M. le maire invite les personnes présentes à se prononcer sur la question et entend leurs commentaires.

Le directeur général mentionne que des dispositions de ce projet de Règlement sont susceptibles d'approbation référendaire et peuvent faire l'objet d'une demande d'être soumise à l'approbation des personnes habiles à voter. Des copies du bulletin d'information « Comment faire une demande pour participer à un référendum » ont été mises à la disposition du public dès le début de cette assemblée;

Après s'être assuré que personne d'autre ne veut intervenir, M. le maire déclare l'assemblée de consultation close.

---

**09-97**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE**  
**06-101 – SECOND PROJET**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

D'adopter, sans modification, le second projet de Règlement numéro 2009-03 modifiant le Règlement sur le zonage numéro 06-101;

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**09-98  
VOIRIE**

Aucun dossier.

---

**09-99  
TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**

Aucun dossier.

---

**09-100  
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-101  
LOISIRS**

Aucun dossier.

---

**09-102  
ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-103  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-104  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h51.

---

Daniel Meunier  
Pro-Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 4 mai 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine et le Pro-Maire, Monsieur Daniel Meunier.

Le Maire, Monsieur Steven Neil est absent.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 6 et du 27 avril 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 **Rapport financier 2008 et rapport du vérificateur - Dépôt**
  - 5.2 **États des revenus et dépenses - Dépôt**
6. Urbanisme
  - 6.1 **Réfection de l'affiche d'entrée de ville – Secteur Village**
  - 6.2 **Inspecteur municipal - Démission**
7. Voirie
  - 7.1 **Carrières et sablières – Bromont – Demande de compensation**
  - 7.2 **Carrières et sablières – Ange-Gardien – Demande de compensation**
  - 7.3 **Embauche d'un étudiant**
  - 7.4. **Appel d'offres 2009-07 – Machineries**
  - 7.5 **Travaux supplémentaires – Affectation**
  - 7.6 **Liste des chemins à améliorer ou à recharger**
  - 7.7 **Remplacement du ponceau Miltimore**
  - 7.8 **Validation de passages de véhicules hors route**
8. Traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 **Prolongement du réseau d'égout du village – Développement Fortin – Aubut - Mandat**
9. Sécurité publique
10. Loisirs et Culture
  - 10.1 **Toile – Donation - Remerciements**
11. Environnement
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

**09-105**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

**09-106**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET DU 27 AVRIL**  
**2009**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 6 et du 27 avril 2009.

---

**09-107**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 189 779.82 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-108**  
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-109**  
**DOSSIERS D'ADMINISTRATION**  
**RAPPORT FINANCIER 2008 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR -**  
**DÉPÔT**

Le directeur général dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2008.

---

**09-110**  
**DOSSIERS D'ADMINISTRATION**  
**ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES - DÉPÔT**

Le directeur général dépose les documents suivants :

- États comparatifs des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 mars 2009.
- États des revenus, dépenses et prévisions en date du 30 avril 2009.

---

**09-111**  
**URBANISME**  
**RÉFECTION DE L’AFFICHE D’ENTRÉE DE VILLE – SECTEUR**  
**VILLAGE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- De faire restaurer l’affiche d’entrée de ville du secteur village située en face du parc Piel.

- De financer cette dépense de 250 \$ plus taxes à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

---

**09-112**  
**URBANISME**  
**INSPECTEUR MUNICIPAL – DÉMISSION**

Attendu que M. Dominique Landry désire aller relever de nouveaux défis.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- D'accepter la démission de Monsieur Dominique Landry de son poste d'inspecteur municipal, laquelle sera effective le 15 mai 2009;
- De souligner le professionnalisme, l'efficacité et l'engagement dont a fait preuve M. Landry dans l'exécution de son travail.
- De lui souhaiter la meilleure des chances dans son nouvel emploi.

---

**09-113**  
**VOIRIE**  
**CARRIÈRES ET SABLIERES – BROMONT – DEMANDE DE**  
**COMPENSATION**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- De demander à la Ville de Bromont de conclure une entente avec la Municipalité de Brigham concernant le partage d'une partie des droits qu'elle perçoit relativement à l'exploitation de carrières ou de sablières;

Les sommes reçues en vertu de cette entente seront versées dans un fonds et seront utilisées pour :

1. La réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques situées à Brigham et par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter, à partir des limites de la Ville de Bromont, des substances assujetties à l'égard desquelles un droit est payable;
  2. À des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport des substances assujetties sur le territoire de la Municipalité de Brigham;
- D'autoriser le maire et le directeur général à négocier toute entente à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-114**  
**VOIRIE**  
**CARRIÈRES ET SABLIERES – ANGE-GARDIEN – DEMANDE DE**  
**COMPENSATION**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement :

- De demander à la municipalité d'Ange-Gardien de conclure une entente avec la Municipalité de Brigham concernant le partage d'une partie des droits qu'elle perçoit relativement à l'exploitation de carrières ou de sablières;

Les sommes reçues en vertu de cette entente seront versées dans un fonds et seront utilisées pour :

1. La réfection ou l'entretien de tout ou partie de voies publiques situées à Brigham et par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter, à partir des limites de la municipalité d'Ange-Gardien, des substances assujetties à l'égard desquelles un droit est payable;

2. À des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport des substances assujetties sur le territoire de la Municipalité de Brigham;

D'autoriser le maire et le directeur général à négocier toute entente à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-115**  
**VOIRIE**  
**EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'engager Alex Gravel à titre de personne salariée étudiante au taux horaire de 10 \$ de l'heure pour une période d'environ de 12 semaines n'excédant pas 400 heures.

---

**09-116**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2009-07 MACHINERIES**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

D'accepter les prix unitaires fournis par les différents soumissionnaires dans le cadre de l'appel d'offres 2009-07 pour la location de machineries.

---

**09-117**  
**VOIRIE**  
**TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AFFECTATION**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement :

D'affecter le surplus accumulé non affecté d'un montant de 100 000 \$ afin de permettre des travaux supplémentaires d'entretien et d'amélioration des chemins municipaux

**09-118**  
**VOIRIE**  
**LISTE DES CHEMINS À AMÉLIORER OU À RECHARGER**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'autoriser les rechargements suivants:

NOM DE RUE ET /OU CHEMIN	PROBLEMATIQUE LOCALISATION	LONGUEUR A RECHARGER	MONTANT
1. Hallé Est	Réparation d'un ventre de bœuf		20 000 \$
2. Hallé Est	Entre East-Farnham et Nord	1 km	16 500 \$
3. Langevin		1 km	16 500 \$
4. Nord	De Hallé est à C'ville	1 km	16 500 \$
5. Yves	Ajustement	0.3 km	5 000 \$
6. Domaine	Ajustement	0.2 km	3 000 \$
7. Lawrence		1 km	16 500 \$
8. Brookport		1 km	16 500 \$
9. Cameron	Rechargement d'une section	0.3 km	5 000 \$
10. Chadsey	Dans la pente	0.5 km	5 000 \$
	<b>TOTAL:</b>	<b>6.3 km</b>	<b>120 500 \$</b>

\* Conditionnellement à l'obtention d'une subvention

---

**09-119**  
**VOIRIE**  
**REMPLACEMENT DU PONCEAU MILTIMORE**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition datée du 28 avril 2009 de la firme Les consultants S.M. inc. concernant le remplacement du ponceau Miltimore;
- De financer cette dépense de 6100 \$ plus taxes à même le fonds général de la municipalité (budget courant);
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-120**  
**VOIRIE**  
**VALIDATION DE PASSAGES DE VÉHICULES HORS ROUTE**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'aviser le Club 3 et 4 roues de l'Estrie que la Municipalité de Brigham est favorable au renouvellement des traverses de routes suivantes : Magenta Est, du Domaine Choinière, Fortin et Giard. ;
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet;

**09-121**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT DU VILLAGE –**  
**DÉVELOPPEMENT FORTIN – AUBUT - MANDAT**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition datée du 4 mai 2009 de la firme Les consultants S.M. inc. pour vérifier la faisabilité technique de desservir les terrains situés entre la rue des Pins et la rivière Yamaska avec le réseau d'égout du secteur du village;
- De financer cette dépense de 975 \$ plus taxes à même le fonds général de la municipalité (budget courant);
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-122**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-123**  
**LOISIRS ET CULTURE**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- De remercier l'artiste-peintre Jean-Marc Deslauriers (alias Godasse) pour la donation à la Municipalité de la toile intitulée « Jour de congé » représentant l'ancienne école française du village de Brigham de 1926 à 1950. Celle-ci a été convertie en résidence privée. Elle est située au 117, avenue des Cèdres.

---

**09-124**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-125**  
**VARIA**

Aucun dossier.

**09-126**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-127**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h28.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 MAI 2009

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 11 mai 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: messieurs Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Sont absents de la réunion madame Michelyne Cournoyer et monsieur Yvan Forand.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
4. Urbanisme
  - 4.1 Inspecteur municipal suppléant - Engagement
5. Voirie
  - 5.1 Liste des chemins à améliorer ou à recharger
6. Traitement des eaux usées et eau potable
7. Sécurité publique
8. Loisirs
9. Environnement
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

---

**09-128**

### **AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présence séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

**09-129**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-130**

### **ADMINISTRATION**

Aucun dossier.

---

**09-131**  
**URBANISME**  
**INSPECTEUR MUNICIPAL SUPPLÉANT - ENGAGEMENT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter l'offre de service (à taux horaire) daté du 8 mai 2009 de M. Jean-Pierre Dufaut pour combler temporairement le poste d'inspecteur municipal selon les besoins de la Municipalité;
- De nommer M. Jean-Pierre Dufaut inspecteur municipal suppléant et de lui accorder tous les pouvoirs requis pour occuper cette fonction conformément à la Loi;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-132**  
**VOIRIE**  
**LISTE DES CHEMINS À AMÉLIORER OU À RECHARGER**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'autoriser les travaux d'amélioration et de rechargement suivants:

<b>Nom de rue et/ou chemin</b>	<b>Problématique/localisation</b>	<b>Longueur à recharger</b>	<b>Montant</b>
1. Aurèle	Rechargement	0.3 km	5,000 \$
2. Hallé Ouest	Entre Village et chemin de fer	1.2 km	19,800 \$
3. Hallé Est	Côté Ouest de la 241	0.2 km	3,300 \$
4. Choinière	Entre rues nord et 241 (correction crâne)	1 km	24,800 \$
5. Gagné	Rechargement	0.7 km	11,500 \$
6. Gingras	Travaux pré-réfection		2,000 \$
7. Decelles	Rechargement	1.5 km	18,300 \$
8. Le Baron	Rechargement		8,000 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>92,700 \$ + tx</b>

---

**09-133**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**

Aucun dossier.

---

**09-134**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

**09-135  
LOISIRS**

Aucun dossier.

---

**09-136  
ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-137  
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-138  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 44.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2009

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 25 mai 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier et le Maire, monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
4. Urbanisme
  - 4.1 Entreposage de produits dangereux ou inflammable – Avis de motion
5. Sécurité publique
6. Loisirs
7. Environnement
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

---

### **09-139 AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

### **09-140 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

### **09-141 ADMINISTRATION**

Aucun dossier.

---

### **09-142 URBANISME ENTREPOSAGE DE PRODUITS DANGEREUX OU INFLAMMABLES AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une

prochaine séance d'un règlement modifiant le Règlement numéro 06-101 concernant le zonage afin notamment de régir les installations d'entreposage, de distribution ou de transport de produits dangereux ou inflammables sur le territoire de la Municipalité.

Cet avis de motion produit un effet de gel relativement à l'émission des permis concernant la construction, l'agrandissement ou la mise de place d'infrastructures d'entreposage, de distribution ou de transports de produits dangereux ou inflammables.

---

**09-143**  
**VOIRIE**

Aucun dossier.

---

**09-144**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**

Aucun dossier.

---

**09-145**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-146**  
**LOISIRS**

Aucun dossier.

---

**09-147**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-148**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**09-149**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h33.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2009

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 1<sup>er</sup> juin 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier et le Maire, monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des 4, 11 et 25 mai 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Dossiers d'administration
6. Dossiers d'urbanisme
  - 6.1 Demande de dérogation mineure 2009-0002**
  - 6.2 Demande de dérogation mineure 2009-0003**
  - 6.3 Règlement 2009-03-A modifiant le Règlement numéro 06-101 concernant le zonage**
  - 6.4 Règlement 2009-03-B modifiant le Règlement numéro 06-101 concernant le zonage**
7. Dossiers de voirie
  - 7.1 MTQ – Demande de permission de voirie**
  - 7.2 Vitesse rue des Pins – Dos d'âne**
  - 7.3 Déneigement – Appel d'offres public**
8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 Eau potable secteur Guay - Appel d'offres sur invitation**
  - 8.2 East-Farnham – Traitement des eaux usées – Entente intermunicipale**
9. Sécurité publique
10. Loisirs
  - 10.1 Système de son - Achat**
11. Environnement
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

**09-150**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mycheline Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-151**

### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 4, 11 ET 25 MAI 2009**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des 4, 11 et 25 mai 2009.

**09-152**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 434 586.20 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-153**  
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-154**  
**DOSSIERS D'ADMINISTRATION**

Aucun dossier.

---

**09-155**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0002**

M. Réjean Racine présente la demande de dérogation mineure 2009-0002.

**Nature et effets :** Permettre un agrandissement annexe de +/- 16 x 16 pieds sur pilotis à la maison mobile, ce qui dépasse la norme maximale permise de 25% de la superficie d'origine de la maison mobile (avec le total des annexes déjà en place) pour la zone R5-24, soit un surplus de +/- 14.6 m<sup>2</sup>.

**Identification du site concerné :** Matricule 6013-30-2841 situé au 204, rue Lacroix, lot 3 521 213 du cadastre du Québec.

La parole est donnée à tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

---

**09-155**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0002**

Attendu la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre la dérogation mineure 2009-0002 au bénéfice du lot 3 521 213 du cadastre du Québec situé au 204, rue Lacroix.

---

**09-156**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0003**

M. Réjean Racine présente la demande de dérogation mineure 2009-0003.

**Nature et effets :** De permettre une marge avant inférieure à celle prescrite à la grille des usages et normes pour la zone C1-10, soit de dix mètres minimum, pour une marge demandée de 8 mètres.

**Identification du site concerné :** Matricule 5612-31-8124 situé au 102, avenue des Noyers, lot numéro 3 521 416 du cadastre du Québec.

La parole est donnée à tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

---

**09-156**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0003**

Attendu la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu de permettre la dérogation mineure 2009-0003 au bénéfice du lot 3 521 416 du cadastre du Québec situé au 102, avenue des Noyers.

Le maire appelle le vote.

Ont voté en faveur: Marc Labrecque, Normand Delisle, Yvan Forand, Daniel Meunier, Réjean Racine.

A voté contre: Michelyne Cournoyer

En faveur: 5

Contre : 1

**Adopté sur division.**

---

**09-157**  
**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03-A**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE 06-101**

Attendu que le conseil a reçu des demandes de participation à un référendum concernant l'ajout de l'usage Bars (C7-6) dans la zone C1-23;

Attendu que les dispositions n'ayant pas fait l'objet d'une demande valide peuvent être adoptées dans le cadre d'un règlement résiduel;

Attendu qu'il y a lieu de scinder en deux le projet de règlement 2009-03.

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2009-03-A modifiant le Règlement sur le zonage numéro 06-101;

Tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Le maire mentionne l'objet de ce règlement, son coût et sa portée.

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-158**

**URBANISME**  
**RÈGLEMENT NO 2009-03-B**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE 06-101**

Attendu que le conseil a reçu des demandes de participation à un référendum concernant l'ajout de l'usage Bars (C7-2) dans la zone C1-23;

Attendu qu'une disposition ayant fait l'objet d'une demande valide doit être adoptée dans un règlement distinct;

Attendu qu'il y a lieu de scinder en deux le projet de règlement 2009-03.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2009-03-B modifiant le Règlement sur le zonage numéro 06-101 afin d'ajouter l'usage Bars (C7-2) dans la zone C1-23;

Tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Le maire et le directeur général mentionnent l'objet de ce règlement, son coût et sa portée.

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-159**  
**VOIRIE**  
**MTQ- DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement:

- Que la Municipalité de Brigham se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$;
- D'autoriser le Jean-François Grandmont à signer des demandes de permis de voirie auprès du ministère des Transports du Québec pour et au nom de la Municipalité de Brigham;
- Que la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date d'adoption des présentes.

---

**09-160**  
**VOIRIE**  
**VITESSE RUE DES PINS – DOS D'ÂNE – PÉRIODE D'ESSAI**

Attendu la construction de nouvelles résidences sur la rue des Pins.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'installer un dos d'âne:

- sur la rue des Pins, entre les numéros civiques 154 et 156 (jusqu'à l'automne)
- sur le chemin Hallé Ouest, entre la rue Lecavalier et la rue des Pins

afin de réduire la vitesse dans ce secteur.

---

**09-161**  
**VOIRIE**  
**DÉNEIGEMENT - APPEL D'OFFRES PUBLIC**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à lancer un appel d'offres public pour le déneigement des chemins municipaux.

---

**09-162**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**EAU POTABLE SECTEUR GUAY - APPEL D'OFFRES SUR**  
**INVITATION**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à lancer un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels requis pour la réfection du système d'approvisionnement et de distribution d'eau potable du secteur Guay.

---

**09-163**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**EAST-FARNHAM – TRAITEMENT DES EAUX USÉES**  
**ENTENTE INTERMUNICIPALE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham une entente intermunicipale avec la municipalité d'East-Farnham concernant la gestion des eaux usées du 128, chemin Maple Dale.

---

**09-164**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

---

**09-165**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**SYSTÈME DE SON - ACHAT**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accepter la soumission datée du 29 mai 2009 d'Acoustix Québec pour la fourniture d'un système de son Fender Passport 250-Plus et d'accessoires au montant de 1200 \$ plus taxes.

**09-166**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-167**  
**VARIA**

Aucun dossier.

---

**09-168**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-169**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h12.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2009

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 15 juin 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier et le Maire, monsieur Steven Neil.

Est absent de la réunion: Monsieur Marc Labrecque.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
  - 3.1 Avis de convocation et transmission de documents - Courriel
4. Urbanisme
  - 4.1 Inspecteur municipal - Engagement
  - 4.2 Inspection municipale – Offre de service
5. Voirie
  - 5.1 Remplissage de fossé – 230, rue Lacroix
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

---

### **09-170**

#### **AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

### **09-171**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

### **09-172**

#### **ADMINISTRATION**

#### **AVIS DE CONVOCATION ET TRANSMISSION DE DOCUMENTS**

Attendu les avantages environnementaux et économiques de l'envoi de document par courrier électronique.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de demander au directeur général de prioriser l'utilisation du courriel pour la transmission des avis de convocation et des autres documents municipaux aux membres du conseil.

---

**09-173**  
**URBANISME**  
**INSPECTEUR MUNICIPAL - ENGAGEMENT**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement:

- D'engager, à compter du 30 juin 2009, madame Laura Lee au poste d'inspecteur municipal aux conditions prévues à la convention collective de travail et conditionnellement à l'obtention du diplôme d'officier municipal en bâtiment et en environnement de la COMBEQ d'ici le 31 décembre 2011;
- D'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer toute entente à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-174**  
**URBANISME**  
**INSPECTION MUNICIPALE – OFFRE DE SERVICES**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- D'accepter l'offre de services datée du 15 juin 2009 présentée par la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection municipale inc. (GESTIM) concernant le support technique et la formation de l'inspecteur municipal;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-175**  
**VOIRIE**  
**REPLISSAGE DE FOSSÉ – 230, RUE LACROIX**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'autoriser les propriétaires de l'immeuble situé au 230, rue Lacroix à installer un ponceau et à remplir le fossé situé en façade de leur propriété conditionnellement à ce que l'installation et l'entretien dudit ponceau soient aux frais des demandeurs.
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

**09-176**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-177**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h40.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 6 juillet 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire, monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des 1<sup>er</sup> et 15 juin 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Dossiers d'administration
  - 5.1 Assurance collective**
6. Dossiers d'urbanisme
7. Dossiers de voirie
8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
9. Sécurité publique
  - 9.1 Barrage du parc Piel – Étude de sécurité**
  - 9.2 CPTAQ – Bornes-fontaines sèches chemins Choinière et Hallé Est**
  - 9.3 MDDEP – Borne-fontaine sèche chemin Hallé Est**
10. Loisirs
11. Environnement
12. **Varia**
  - 12.1 Vidéotron – Autorisation - CPTAQ**
  - 12.2 Vidéotron – Consultation publique - Renonciation**
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

**09-178**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-179**

### APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 1<sup>er</sup> et 15 juin 2009

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des 1<sup>er</sup> et 15 juin 2009.

**09-180**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 108 724.60 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-181**  
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-182**  
**DOSSIERS D'ADMINISTRATION**  
**ASSURANCE COLLECTIVE**

Considérant le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la Municipalité dans le cadre du regroupement d'achats en assurance collective de l'Estrie-Montérégie;

Considérant que 6 compagnies ont déposé une soumission;

Considérant l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

Considérant les conclusions d'AGA;

Considérant la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement:

1. Qu'AGA agisse à titre d'expert-conseil en assurance collective pour et au nom de la municipalité de Brigham à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009;
2. D'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues;
3. Que ce contrat soit pour une durée de soixante mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que leur mise en vigueur soit effective le 1<sup>er</sup> septembre 2009, que les taux soient garantis jusqu'au 30 septembre 2010 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois);
4. D'autoriser la ville de Drummondville à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi;
5. Que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 14 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA;

6. Qu'il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

---

**09-183**  
**URBANISME**

Aucun dossier.

---

**09-184**  
**VOIRIE**

Aucun dossier.

---

**09-185**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**STATION D'ÉPURATION - INSPECTION DES COLONNES**

Ce dossier est remis à une date ultérieure.

---

**09-186**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BARRAGE DU PARC PIEL – ÉTUDE DE SÉCURITÉ**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition du 20 avril 2009 du Groupe Poly-Tech pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage du Parc Piel (Barrage du Moulin) au montant maximal de 15 300 \$ plus les taxes et les frais de laboratoire (4,000.00\$) plus taxes;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-187**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNES-FONTAINES SÈCHES CHEMINS CHOINIÈRE ET HALLÉ EST**  
**DEMANDE À LA CPTAQ**

Considérant que la Municipalité de Brigham doit installer des bornes-fontaines sèches en bordure des chemins Choinière et Hallé Est afin d'améliorer la protection incendie dans ces secteurs et de se conformer au Schéma de couverture de risque incendie.

Considérant que ces installations n'affecteront pas l'agriculture dans les secteurs concernés;

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- De demander à la CPTAQ d'autoriser l'utilisation d'une partie des lots 3 520 468 (chemin Choinière) et 3 520 078 (chemin Hallé Est) du cadastre du Québec à des fins autres que l'agriculture;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-188**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNES-FONTAINES SÈCHES CHEMIN HALLÉ EST**  
**DEMANDE AU MDDEP**

Considérant que la Municipalité de Brigham veut installer des bornes-fontaines sèches en bordure des chemins Choinière et Hallé Est afin d'améliorer la protection incendie dans ces secteurs et de se conformer au Schéma de couverture de risque incendie.

Considérant que le lac artificiel devant alimenter la borne-fontaine sèche du chemin Hallé Est est alimenté par un cours d'eau;

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- De présenter une demande au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant l'installation d'une borne-fontaine sèche sur une partie du lot 3 520 078 du cadastre du Québec;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-189**  
**LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

---

**09-190**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

**09-191**  
**VARIA**  
**VIDÉOTRON - AUTORISATION - CPTAQ**

Considérant que Vidéotron Ltée doit s'adresser à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'implantation d'une tour de télécommunications haubanée sur une partie du lot 3 711 825 du cadastre du Québec, propriété de la Municipalité de Brigham ;

Considérant l'accord de la Municipalité de Brigham pour l'implantation d'une tour à cet endroit;

Considérant que ce projet est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que le projet s'inscrit dans les objectifs de la Loi sur les télécommunications au Canada, en favorisant le développement des télécommunications au Canada, en permettant l'accès aux Canadiens dans toutes les régions à des services de télécommunication sûrs, abordables et de qualité et en permettant d'accroître l'efficacité et la compétitivité des télécommunications canadiennes;

Considérant que le projet d'implantation est conforme au Code de sécurité 6 de Santé Canada;

Considérant que le potentiel agricole du lot 3 711 825 est limité par la présence de la rivière Yamaska Sud-Est et de l'usine d'épuration des eaux usées à proximité et qu'il s'agit d'un secteur boisé;

Considérant que le site choisi n'aura pas d'impact sur les activités agricoles et qu'il n'altérera pas l'homogénéité de la communauté agricole;

Considérant que le projet n'est pas de nature à empêcher la consolidation des exploitations agricoles actuelles et futures;

Considérant qu'il n'y a pas, ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible pour l'implantation de la tour afin d'assurer la continuité et le fonctionnement adéquat du réseau de télécommunication;

Considérant qu'une tour de télécommunication n'est pas considérée immeuble protégé au sens du RCI de la MRC de Brome-Missisquoi ;

Considérant que cette tour permettra d'offrir Internet haute vitesse sans fil en zone rurale.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- D'appuyer la demande à la CPTAQ de Vidéotron.

---

**09-192**  
**VARIA**  
**VIDÉOTRON – CONSULTATION PUBLIQUE - RENONCIATION**

Considérant que Vidéotron Ltée projette l'installation de système(s) d'antenne(s) de radiocommunications et de radiodiffusion sur le lot 3 711 825 du cadastre du Québec situé sur le territoire de la Municipalité de Brigham ;

Considérant que la Ville a pris connaissance du projet d'implantation d'un système d'antenne(s) de radiocommunications et de radiodiffusion, le tout tel que décrit au plan figurant à l'annexe « A » de la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

Considérant que la procédure CPC-2-0-03 d'Industrie Canada s'applique à l'installation de systèmes d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, laquelle procédure découle de l'application de la Loi sur la radiocommunication;

Attendu que la procédure CPC-2-0-03 d'Industrie Canada permet à la Municipalité de Brigham d'exempter un promoteur de soumettre à la procédure de consultation un projet d'installation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion qui y serait autrement soumis;

Attendu qu'après analyse du dossier, la Municipalité de Brigham estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une consultation publique relative au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusions présenté par Vidéotron Ltée.

Il est proposé par Steven Neil, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- D'exempter le projet soumis par Vidéotron Ltée, et décrit au plan figurant à l'annexe « A » de la présente résolution pour en faire partie intégrante, de la procédure de consultation telle que prévu en vertu de la procédure CPC-2-0-03 d'Industrie Canada;
- D'acheminer une copie de la présente résolution à Vidéotron Ltée.

---

**09-193**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-194**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h22.

---

Daniel Meunier  
Pro-Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 3 août 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque.

Le Maire, monsieur Steven Neil est absent.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Dossiers d'administration
  - 5.1 **Système téléphonique avec boîtes vocales – Contrat**
  - 5.2 **Élection 2009 – Séance ordinaire le jeudi 1er octobre**
6. Dossiers d'urbanisme
  - 6.1 **Entreposage de produits dangereux ou inflammable – Avis de motion**
7. Dossiers de voirie
  - 7.1 **Demande de fermeture d'un fossé – 305, Daigneault**
  - 7.2 **Demande de fermeture d'un fossé – 307, Daigneault**
  - 7.3 **Demande de fermeture d'un fossé – 232, rue Lacroix**
  - 7.4 **Déneigement - Appel d'offres 2009-08 - Contrat**
  - 7.5 **MTQ – Offre de contrat d'entretien d'hiver**
  - 7.6 **Santé-sécurité au travail – Flèche de signalisation**
8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 **Eau potable secteur Guay – Demande de subvention**
9. Sécurité publique
  - 9.1 **Règlement numéro 2009-04 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1**
10. Loisirs
11. Environnement
12. Varia
  - 12.1 **Déchets et vitesse sur l'avenue du Parc - Surveillance par caméra**
  - 12.2 **Congrès de la FQM**
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

**09-195**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-196**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2009**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 6 juillet 2009.

---

**09-197**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 188 839.79\$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-198**  
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-199**  
**DOSSIERS D'ADMINISTRATION**  
**SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE**  
**AVEC BOITES VOCALES - CONTRAT**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition du 25 juin 2009 de STE systèmes téléphoniques pour la fourniture et l'installation d'un système téléphonique Norstar avec boîtes vocales;
  - D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.
- 

**09-200**  
**DOSSIERS D'ADMINISTRATION**  
**ÉLECTION 2009 – SÉANCE ORDINAIRE**  
**LE JEUDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

Attendu que le conseil ne pourra pas siéger le premier lundi d'octobre en raison des modifications apportées à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

Attendu que le Règlement sur la régie interne des séances du conseil (03-42) permet au Conseil de fixer les dates des séances par résolution.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de devancer la séance ordinaire prévue le lundi 5 octobre 2009 au jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 19h30.

---

**09-201**  
**URBANISME**  
**ENTREPOSAGE DE PRODUITS DANGEREUX OU INFLAMMABLE**  
**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Daniel Meunier de la présentation pour adoption à une prochaine séance d'un règlement modifiant le Règlement numéro 06-101 concernant le zonage afin notamment de régir les installations d'entreposage, de distribution ou de transport de produits dangereux ou inflammable sur le territoire de la Municipalité.

Cet avis de motion produit un effet de gel relativement à l'émission des permis concernant la construction, l'agrandissement ou la mise en place d'infrastructures d'entreposage, de distribution ou de transports de produits dangereux ou inflammables à l'exception des stations-service.

Cet avis de motion remplace celui donné le 25 mai 2009 sous la minute 09-142.

---

**09-202**  
**VOIRIE**  
**DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ**  
**305, CHEMIN DAIGNEAULT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'autoriser les propriétaires de l'immeuble situé au 305, chemin Daigneault à installer un ponceau et à remplir le fossé situé en façade de leur propriété conditionnellement à ce que l'installation et l'entretien dudit ponceau soient aux frais des demandeurs.
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-203**  
**VOIRIE**  
**DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ**  
**307, CHEMIN DAIGNEAULT**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'autoriser les propriétaires de l'immeuble situé au 307, chemin Daigneault à installer un ponceau et à remplir le fossé situé en façade de leur propriété conditionnellement à ce que l'installation et l'entretien dudit ponceau soient aux frais des demandeurs.
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

**09-204**  
**VOIRIE**  
**DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ**  
**232, RUE LACROIX**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'autoriser les propriétaires de l'immeuble situé au 232, rue Lacroix à installer un ponceau et à remplir le fossé situé en façade de leur propriété conditionnellement à ce que l'installation et l'entretien dudit ponceau soient aux frais des demandeurs.
- D'autoriser le directeur général ou l'inspecteur municipal à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-205**  
**VOIRIE**  
**DÉNEIGEMENT – APPEL D'OFFRES 2009-08 - CONTRAT**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter la plus basse soumission conforme pour le déneigement des routes soit celle de Ferme T. & B. (Propriétaire Tony Roux) pour les secteurs I, II et III visant les saisons 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 au montant de 184 889.25\$ (taxes incluses) par saison et qu'il soit également retenu comme entrepreneur pour effectuer le déneigement et le déglçage des routes et chemins supplémentaires au prix de 1 800.00\$ plus taxes au kilomètre pour toutes les saisons énoncées précédemment ;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-206**  
**VOIRIE**  
**MTQ – OFFRE DE CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- D'accepter l'offre du ministère des Transports du Québec daté du 23 juin 2009 pour le déneigement des chemins des Érables, Curé-Godbout, Brigham et Gaudreau au montant de de 34 708 \$ pour la saison 2009-2010 avec possibilité de renouvellement pour 2 années subséquentes;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

**09-207**  
**VOIRIE**  
**SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL – FLÈCHE DE SIGNALISATION**

Attendu l'importance accordée à la diminution du risque d'accident au travail et les exigences de signalisation du Code de la sécurité routière;

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition du 8 mai 2009 de Techno-contrôle 2000 inc. pour la fourniture et l'installation d'une flèche de signalisation avec moteur pour le camion des travaux publics au montant de 3775 \$ plus taxes ;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-208**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**EAU POTABLE SECTEUR GUAY – DEMANDE DE SUBVENTION**

Attendu que la Municipalité de Brigham recherche une solution permanente et abordable pour alimenter en eau potable les résidents du Secteur Guay, lesquels sont actuellement alimentés par un puits d'une profondeur de 9.94 mètres ;

Attendu que la Municipalité de Brigham a accordé un mandat à une firme d'ingénieurs en 2004 afin de trouver une solution à long terme à ce dossier;

Attendu que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a confié à la Municipalité l'exploitation de ce réseau en mai 2006;

Attendu que le Secteur Guay est affecté par un avis d'ébullition permanent depuis le mois d'octobre 2006.

Attendu que l'avis d'ébullition ne peut pas être levé sans que la municipalité ne trouve une solution à long terme pour éviter toute contamination;

Attendu que le terrain où se trouve le puits n'appartient pas à la Municipalité ;

Attendu que le puits actuel est situé très près de la route et qu'il ne peut pas bénéficier du périmètre de protection normal pour une telle installation ce qui le rend plus vulnérable;

Attendu que la dureté et la teneur en manganèse de l'eau du puits excèdent les normes en vigueur ;

Attendu que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs exige une chloration de l'eau du puits et une filtration ;

Attendu les risques de précipitation du manganèse en présence de chlore et les inconvénients appréhendés pour les citoyens du secteur si le manganèse n'est pas enlevé de l'eau ;

Attendu la problématique de gestion des rejets d'installations des systèmes pour enlever le manganèse et diminuer la dureté de l'eau considérant l'absence de réseau d'égout dans ce secteur ;

Attendu que la taxe d'eau dans ce secteur s'élève actuellement à 450 \$/an sans système de traitement de l'eau ;

Attendu qu'une firme d'ingénieur nous a informés de son absence d'intérêt à soumettre une proposition pour la réfection de ce puits considérant sa situation ;

Attendu que le gouvernement désire que le fardeau fiscal d'un contribuable pour le paiement des coûts d'opération et d'immobilisation d'un réseau d'aqueduc n'excède par 600 \$/an ;

Attendu que la firme d'hydrogéologues Laforest Nova Aqua ne peut pas confirmer que le puits sera en mesure de desservir tous les résidents du Secteur Guay sans effectuer d'autres tests et essais, lesquels s'élèvent à près de 18 000 \$ plus les coûts d'un entrepreneur spécialisé pour permettre l'approvisionnement en eau durant ceux-ci, et ce, sans aucune garantie de résultats;

Attendu que la Municipalité de Brigham recherche une solution permanente dans ce dossier depuis plusieurs années ;

Attendu que les élus brighamois considèrent que l'alimentation en eau potable par le réseau de la Ville de Cowansville est la meilleure solution afin d'assurer aux résidents du secteur un approvisionnement permanent en eau potable de qualité sans risque de pénurie et au plus bas coût possible dans l'état actuel des informations en sa possession.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Marc Labecque et résolu unanimement :

- De demander au Ministère des Affaires municipales et des régions de subventionner le projet de réfection du réseau d'aqueduc du Secteur Guay et son raccordement au réseau de Cowansville selon les nouveaux paramètres d'aide gouvernementale et d'accorder une aide supplémentaire afin d'assurer la protection incendie dans ce secteur;
- De soumettre ce projet dans le cadre du programme de subvention chantiers Canada-Québec pour bénéficier du maximum d'argent et réduire au minimum le temps requis pour l'exécution de ce projet;
- D'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à aux résidents du Secteur Guay, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi et à la Ville de Cowansville.

---

**09-209**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**RÈGLEMENT 2009-04 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION**  
**D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT**  
**DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2009-04 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Ce règlement a été lu avant son adoption. Des copies ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**REGLEMENT NUMÉRO 2009-04 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION  
D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT  
DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par :
  1. « client » : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication ;
  2. « service téléphonique » : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :
    - a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec ;
    - b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1<sup>o</sup> du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2<sup>o</sup> du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

2. À compter du décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.
4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

**ADOPTÉ À BRIGHAM**, ce 3<sup>e</sup> jour du mois d'août 2009.

---

Maire

---

Directeur général

**09-210**  
**LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

---

**09-211**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**109-212**  
**VARIA**  
**DÉCHETS ET VITESSE SUR L'AVENUE DU PARC**  
**SURVEILLANCE PAR CAMÉRA**

Considérant la problématique de vitesse et de dépôts de déchets sur l'avenue du Parc.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- D'accepter la proposition de Lafrance Audio Vidéo 2000 inc datée du 23 juin 2009 pour la fourniture d'un système de surveillance par caméras;
  - D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.
- 

**09-213**  
**VARIA**  
**CONGRÈS DE LA FQM**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'autoriser madame Michelyne Cournoyer, messieurs Normand Delisle et Marc Labrecque ainsi que monsieur le maire Steven Neil à participer au prochain congrès de la Fédération Québécoise des municipalités qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre prochain à Québec;

D'inscrire les élus intéressés et de permettre le remboursement des dépenses relatives à cet événement (frais de repas, de transport et d'hébergement) conformément à la réglementation.

---

**09-214**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-215**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unaniment de lever l'assemblée. Il est 19h59.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2009

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 3 août 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Timbreuse – Remplacement**
6. Urbanisme
  - 6.1 Demande de dérogation mineure 2009-0004**
  - 6.2 CPTAQ- Demande de morcellement**
7. Voirie
  - 7.1 Ponceau Miltimore – Contrat**
  - 7.2 Ponceau Miltimore – Surveillance**
8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
9. Sécurité publique
  - 9.1 Installation d'un panneau d'arrêt – Intersection des Érables / Miltimore**
10. Loisirs
  - 10.1 Surfaces familiales récréatives multifonctions – Engagement**
  - 10.2 Surfaces familiales récréatives multifonctions – Entente**
11. Environnement
  - 11.1 Collecte des feuilles mortes – 7 au 15 novembre**
  - 11.2 Achat de contenant pour la récupération**
12. Varia
  - 12.1 Vidéotron – Bail**
  - 12.2 Transfert des actifs de l'Auto-amie inc. vert la MRC**
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

09-216

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté en ajoutant les points suivants :

- 10.3 Compte-rendu – Fête municipale**
  - 12.3 Aménagement – Pont Balthazard**
-

**09-217**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AOÛT 2009**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Normand Delisle et résolu unaniment d'approuver le procès-verbal du 3 août 2009.

---

**09-218**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Marc Labrecque et résolu unaniment d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 163 840.75 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-219**  
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-220**  
**TIMBREUSE - REMPLACEMENT**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unaniment :

- D'accepter la proposition de la firme Pitney Bowes pour la location d'une timbreuse avec balance intégrée d'une durée de 60 mois au montant de 47,35 \$ par mois en remplacement de l'appareil actuel;
  - D'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document à cet effet.
- 

**09-221**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0004**

M. Réjean Racine présente la demande de dérogation mineure 2009-0004.

**Nature et effets :** Permettre une marge latérale inférieure à celle prescrite à la grille des usages et normes pour la zone R3-12, soit de 3 mètres minimum, pour une marge demandée de 1,44 mètre.

La configuration de la maison existante ne permet pas la réalisation de l'agrandissement de l'autre côté de la maison.

**Identification du site concerné :** Matricule 5612-30-0355 situé au 287, avenue des Érables, lot 3 521 417 du cadastre du Québec.

La parole est donnée à tout intéressé désirant se faire entendre relativement à cette demande.

---

**09-221**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2009-0004**

Attendu la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de permettre la dérogation mineure 2009-0004 au bénéfice du lot 3 521 417 du cadastre du Québec situé au 287, avenue des Érables.

---

**09-222**  
**URBANISME**  
**CPTAQ – DEMANDE DE MORCELLEMENT**

Dossier reporté.

---

**09-223**  
**VOIRIE**  
**PONCEAU MILTIMORE - CONTRAT**

Attendu la recommandation de la firme Les consultants S.M. inc. du 24 août 2009.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement:

- D'accepter la plus basse soumission présentée dans le cadre de l'appel d'offres 2009-09 (Remplacement du ponceau Miltimore) soit la proposition de Construction DJL au montant de 103 993.46 \$ incluant taxes (option 1), et d'inclure la pose de glissières de sécurité au montant de 10 476.97 \$ incluant taxes;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité de Brigham.

---

**09-224**  
**VOIRIE**  
**PONCEAU MILTIMORE - SURVEILLANCE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement:

- D'accepter l'offre de service datée du 26 août 2009 de la firme Les Consultants SM inc. pour la surveillance de chantier du ponceau Miltimore au montant de 5400 \$ plus taxes;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

**09-225**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**INSTALLATION D'UN PANNEAU D'ARRÊT – INTERSECTION**  
**DES ÉRABLES/ MILTIMORE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'installer un panneau d'arrêt sur l'avenue des Érables, à l'intersection du chemin Miltimore afin d'améliorer la sécurité des usagers considérant la configuration particulière des lieux.

De coordonner l'installation de ce panneau avec la Ville de Dunham afin qu'il y ait un arrêt dans toutes les directions.

---

**09-226**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**SURFACE RÉCRÉATIVE MULTIFONCTIONS – ENGAGEMENT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de confirmer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que la municipalité de Brigham s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet d'aménagement d'une surface récréative multifonctions (Phase I);

D'autoriser le directeur général à présenter et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-227**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**SURFACE RÉCRÉATIVE MULTIFONCTIONS – ENTENTE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- De demander au Comité des loisirs de Brigham (1974) inc. d'autoriser la coupe d'arbres sur l'espace destiné à l'implantation de la surface récréative multifonctions (Phase I) et la signature d'une entente avec la Municipalité de Brigham pour la réalisation de ce projet;
- D'autoriser le directeur général à négocier et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-228**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**FÊTE DE LA MUNICIPALITÉ**

Un compte rendu de la fête municipale est fait par Madame Michelyne Cournoyer à tous les membres du conseil. Monsieur Daniel Meunier félicite Madame Cournoyer pour avoir piloté ce dossier car ce fut une réussite. Cent trente-cinq billets ont été vendus pour cette activité. Le directeur général remercie Madame Cournoyer.

Monsieur Forand informe les membres du conseil que le comité des loisirs de Brigham invite les membres du conseil à leur souper qui se tiendra au centre des loisirs le 3 octobre 2009.

**09-229**  
**ENVIRONNEMENT**  
**COLLECTE DES FEUILLES MORTES**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- De tenir une collecte des feuilles mortes par apport volontaire à l'Hôtel de Ville du 7 au 15 novembre prochain;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-230**  
**ENVIRONNEMENT**  
**ACHAT DE CONTENANTS POUR LA RÉCUPÉRATION**

ATTENDU que la Municipalité est admissible à une subvention si elle procède à l'achat de contenants de récupération pour les aires publiques municipales dans le cadre de la Table de récupération hors foyer.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'aviser la MRC de Brome-Missisquoi que la Municipalité de Brigham est intéressée à faire l'acquisition de quatre contenants entièrement subventionnés (Modèle Super Sorter 2 voies).
- D'autoriser le directeur général à donner toutes directives et à signer tout document à cet effet.

---

**09-231**  
**VARIA**  
**VIDÉOTRON – BAIL**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer, pour et au nom de la municipalité, un bail avec l'entreprise Vidéotron d'une durée de 10 ans avec deux options de renouvellement pour la location d'une partie du lot 3 711 825 du cadastre du Québec (situé près des étangs d'épuration) afin de permettre l'installation d'une tour de télécommunication qui permettra d'offrir Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Brigham:
- Ce bail est consenti en considération d'un loyer annuel de base minimal de 7 500 \$ indexable annuellement.

---

**09-232**  
**VARIA**  
**TRANSFERT DES ACTIFS DE L'AUTO-AMIE INC. VERS LA MRC**

Considérant que les lettres patentes et les règlements généraux de l'Auto-Amie inc.

mentionnent que ses actifs devront être transférés à un organisme offrant le service de transport adapté, lors de sa dissolution;

Considérant que le conseil d'administration de l'Auto-Amie inc. a autorisé, le 27 août dernier, les procédures de sa dissolution;

Considérant que la MRC a repris le service de transport adapté depuis 2008;

En conséquence, il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- D'autoriser l'Auto-Amie inc., dans sa procédure de dissolution, à transférer ses actifs à la MRC Brome-Missisquoi aux fins du transport adapté.

---

**09-233**  
**VARIA**  
**AMÉNAGEMENT – PONT BALTHAZARD**

Madame Francine Champagne présente une demande aux membres du conseil afin d'aménager un parc, avec table de pique nique et aménagement floral, tout juste à côté du Pont Balthazard, ce qui permettrait aux personnes qui y circulent à vélo ou tout simplement en randonnée pédestre, de s'arrêter un moment pour un repos et ce, dans un endroit agréable. Elle dépose des documents à cet effet.

---

**09-234**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-235**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h38.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2009

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> septembre 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 **Indicateurs de gestion 2008**
  - 5.2 **Élections – Séance de novembre**
6. Urbanisme
  - 6.1 **CCU – Remerciements**
  - 6.2 **CCU - Nomination**
  - 6.3 **CPTAQ – Demande de morcellement**
7. Voirie
  - 7.1 **Demande de fermeture de fossé – 157, chemin Hallé Ouest**
  - 7.2 **Stabilisation berge de la Yamaska – Ingénieurs**
  - 7.3 **Stabilisation berge de la Yamaska – Excavation**
  - 7.4 **Stabilisation berge de la Yamaska – Glissières de sécurité**
  - 7.5 **Déneigement des stationnements municipaux – Contrat**
  - 7.6 **Asphaltage avenue du Baron**
8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 **Égouts secteur Decelles-Fortin - Ingénieurs**
9. Sécurité publique
  - 9.1 **CPTAQ - Bornes-fontaines sèches – Chemin Nord**
  - 9.2 **Service 9-1-1 – Gestion C. Laplante – Résiliation**
  - 9.3 **Service 9-1-1 – Entente intermunicipale avec la Ville de Lévis**
  - 9.4 **Unité d'urgence incendies**
10. Loisirs
11. Environnement
12. Varia
  - 12.1 **Bell – Pose de poteau et d'ancrage – 314, Labrecque**
  - 12.2 **Poste Canada – Ajout de boîtes postales**
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

09-236

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-237**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**09-238**

**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 227 969.65 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-239**

**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-240**

**ADMINISTRATION  
INDICATEURS DE GESTION 2008**

Le directeur général dépose les indicateurs de gestion 2008.

---

**09-241**

**ADMINISTRATION  
ÉLECTIONS – SÉANCE DE NOVEMBRE**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de reporter la séance régulière prévue le 2 novembre 2009 au lundi 9 novembre 2009 considérant le scrutin prévu le 1<sup>er</sup> novembre.

---

**09-242**

**URBANISME  
CCU - REMERCIEMENTS**

Attendu la démission de M. Réjean Duguay à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'accepter la démission de Monsieur Réjean Duguay et de le remercier pour son implication sur ce comité.

---

**09-243**  
**URBANISME**  
**CCU - NOMINATION**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de nommer Madame Johanne Jetté à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

---

**09-244**  
**URBANISME**  
**CPTAQ – DEMANDE DE MORCELLEMENT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'aviser la Commission de protection du territoire agricole que la municipalité ne s'oppose pas à la demande de morcellement présentée par Ferme Janibert inc. et Sylvain Carmel considérant le maintien des activités agricoles existantes, mais qu'elle ne serait pas favorable à l'implantation d'une résidence sur la partie de la terre située à Brigham.

---

**09-245**  
**VOIRIE**  
**DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ**  
**157, CHEMIN HALLÉ OUEST**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement:

- D'autoriser les propriétaires de l'immeuble situé au 157, chemin Hallé Ouest à installer un ponceau et à remplir le fossé situé en bordure de leur propriété conditionnellement à ce que l'installation et l'entretien dudit ponceau soient aux frais des demandeurs.
- D'autoriser le directeur général ou l'inspectrice municipale à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-246**  
**VOIRIE**  
**STABILISATION BERGE DE LA YAMASKA**  
**INGÉNIEURS**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement:

- D'accepter la soumission datée du 14 août 2009 de la firme Aqua-Berge inc. au montant forfaitaire de 19 140 \$ plus taxes pour la stabilisation de la berge de la rivière Yamaska située près du pont Gingras (chemin Dion);
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

**09-247**  
**VOIRIE**  
**STABILISATION BERGE DE LA YAMASKA**  
**EXCAVATION**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'accepter la proposition à prix unitaire de l'entreprise Roger Dion et Fils 2006 inc datée du 4 septembre 2009 au montant de 21 520 \$ plus taxes pour les travaux d'excavation requis pour la stabilisation de la berge de la rivière Yamaska située près du pont Gingras (chemin Dion);
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-248**  
**VOIRIE**  
**STABILISATION BERGE DE LA YAMASKA**  
**GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à accorder un contrat (dans les limites de sa délégation et des budgets prévus) pour et au nom de la municipalité de Brigham pour l'enlèvement et la réinstallation des glissières de sécurité afin de permettre la réalisation des travaux de stabilisation de la rivière Yamaska et à signer tout document à cet effet.

---

**09-249**  
**VOIRIE**  
**DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accorder un contrat à l'entreprise Mini-Excavation Éric Bonin pour le déneigement des stationnements et des équipements municipaux au montant de 5000 \$ par année plus taxes pour une durée de 3 ans à compter du 15 octobre 2009.

D'autoriser le directeur général à négocier à signer tout document à cet effet.

---

**09-250**  
**VOIRIE**  
**ASPHALTAGE AVENUE DU BARON**

Attendu que la section de l'avenue du Baron situé entre la rue des Noyers et la rue de la Marquise est difficile à entretenir en raison des nombreux véhicules qui y circulent;

Attendu que le gravier qui s'accumule sur la chaussée de la rue des Noyers, à l'intersection de l'avenue du Baron, rend cette intersection moins sécuritaire.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- D'accepter la soumission numéro 1182 d'Asphalte des Cantons, division de Sintra inc. pour la préparation et l'asphaltage d'une section de la rue du Baron, de la rue de la Marquise à la rue des Noyers, au montant de 22 125 \$ plus taxes;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-251**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE  
ÉGOUTS SECTEUR DECELLES - FORTIN**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'accepter l'offre de services du Groupe Poly-Tech au montant de 5000 \$ plus taxes pour la réalisation d'une étude préliminaire relative à la collecte des eaux usées domestiques et aux opportunités de traitement dans le secteur des rues Decelles et Fortin;
- D'autoriser le directeur général à négocier et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-252**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE  
BORNE FONTAINE SÈCHE CHEMIN NORD  
DEMANDE À LA CPTAQ**

Considérant que la Municipalité de Brigham doit installer des bornes-fontaines sèches près du chemin Nord afin d'améliorer la protection incendie dans ce secteur et de se conformer au Schéma de couverture de risque incendie.

Considérant que cette installation n'affectera pas l'agriculture dans le secteur concerné;

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- De demander à la CPTAQ d'autoriser l'utilisation d'une partie du lot 3 519 538 du Québec (1098, chemin Nord) à des fins autres que l'agriculture;
- D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-253**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE  
SERVICE 9-1-1 – GESTION C. LAPLANTE - RÉSILIATION**

Attendu que la municipalité la Ville de Lévis désire offrir à la Municipalité de Brigham le Service 9-1-1 actuellement offert par Gestion C. Laplante.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- D'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente pour mettre fin au contrat intervenu avec Gestion C. Laplante inc. pour la fourniture du service centralisé d'appel d'urgence (9-1-1).

---

**09-254**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**SERVICE 9-1-1 – ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC**  
**LA VILLE DE LÉVIS**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- D'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente intermunicipale avec la Ville de Lévis d'une durée de 10 ans (débutant le 1<sup>er</sup> novembre) concernant la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence (9-1-1).

---

**09-255**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**UNITÉ D'URGENCE INCENDIES**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'aviser la Ville de Bromont que la Municipalité de Brigham approuve l'acquisition de l'unité d'urgence proposée considérant que celle-ci semble bien répondre aux besoins du service de Sécurité incendie.

Les membres du conseil désirent que le nom de la Municipalité de Brigham soit inscrit sur le véhicule.

---

**09-256**  
**LOISIRS**

Aucun dossier.

---

**09-257**  
**ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

---

**09-258**  
**VARIA**  
**BELL – POSE DE POTEAU ET D'ANCRAGE**  
**132, RUE LABRECQUE**

Il est proposé par Marc Labecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'autoriser l'inspectrice municipale à approuver le plan d'emplacement d'un poteau au 134, rue Labrecque soumis par Bell Canada et à donner toute directive à cet effet.

**09-259**  
**VARIA**  
**POSTES CANADA – AJOUT DE BOITES POSTALES**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'autoriser l'inspectrice municipale à approuver les plans d'emplacement de boîtes postales soumis par Postes Canada et à donner toute directive à cet effet.

---

**09-260**  
**VARIA**  
**ABRI D'AUTO**

Attendu que certains résidents de la rue Léger utilisent des abris d'auto à des fins d'entreposage ;

Attendu qu'ils demandent un délai supplémentaire le temps de construire une installation permanente.

Il est proposé par M. Réjean Racine, appuyé par M. Yvan Forand et résolu unanimement d'accorder aux résidents du secteur de la rue Léger jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2010 pour enlever leurs abris d'auto si une demande de permis est présentée avant le 15 avril 2010.

---

**09-261**  
**VARIA**  
**LUMINAIRE DE RUE**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'autoriser le directeur général ou l'inspectrice municipale à présenter une demande à Hydro-Québec pour l'installation d'un luminaire de rue au coin des rues Magenta Ouest et Georges.

---

**09-262**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-263**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h50.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2009**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 9 novembre 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil. Madame Michelyne Cournoyer est présente à compter de l'adoption de la résolution no. 09-271.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2009
  3. Approbation des comptes et transferts
  4. Correspondance
  5. Administration
    - 5.1 **Hôtel de Ville – Remplacement de la fournaise - Contrat**
    - 5.2 **Déclarations d'intérêts pécuniaires – Dépôt**
    - 5.3 **Maire suppléant – Nomination**
    - 5.4 **Rapport du maire 2009**
    - 5.6 **États des revenus et dépenses – Dépôt**
    - 5.7 **Vérificateur – Offre de service**
    - 5.8 **PG Govern – Renouvellement des contrats d'entretien**
  6. Urbanisme
    - 6.1 **Prolongement de l'avenue du Cinquanteaire - Changement de nom (avenue des Oliviers)**
  7. Voirie
    - 7.1 **Travaux de pulvérisation-malaxage – Chemin Magenta Ouest – Acceptation définitive**
  8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
    - 8.1 **East-Farnham – Analyse d'eau – 128, Maple Dale**
    - 8.2 **Égouts secteur des Sittelles – des Hirondelles**
  9. Sécurité publique
    - 9.1 **Borne-fontaine sèche – Chemin Nord - Entente**
    - 9.2 **Borne-fontaine sèche – Chemin Magenta Ouest (coin Besner) - Entente**
    - 9.3 **Borne-fontaine sèche – Chemin Magenta Ouest (coin Besner) – Contrat**
  10. Loisirs
    - 10.1 **Surfaces familiales récréatives multifonctions –Subvention Hydro-Québec**
    - 10.2 **Défilé du Père-Noël**
  11. Environnement
    - 11.1 **Collecte des arbres de Noël – 11 janvier 2010**
  12. Varia
    - 12.1 **Poste Canada – Ajout de boîtes postales**
    - 12.2 **Au Diapason - Poinsettias**
  13. Période de questions
  14. Levée de l'assemblée
-

**09-264**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-265**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2009**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unaniment d'approuver le procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**09-266**

**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unaniment d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 238 107.37 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-267**

**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-268**

**ADMINISTRATION**

**HÔTEL DE VILLE – REMPLACEMENT DE LA FOURNAISE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unaniment d'accepter l'offre de l'entreprise Maheu Plomberie Chauffage pour le remplacement de la fournaise de l'Hôtel de Ville au montant de 21 818 \$ plus taxes.

D'autoriser le Maire et le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-269**

**ADMINISTRATION**

**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRE - DÉPOT**

Le directeur général confirme que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration écrite d'intérêts pécuniaires conformément à Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

---

**09-270**  
**ADMINISTRATION**  
**MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de nommer M. Yvan Forand au poste de maire suppléant pour une période de quatre mois à compter du 10 novembre 2009.

---

**Arrivé de Madame Michelyne Cournoyer.**

---

**09-271**  
**ADMINISTRATION**  
**RAPPORT DU MAIRE 2009**

M. le Maire Steven Neil fait rapport sur la situation financière de la municipalité.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement que le texte du rapport du maire soit publié dans le bulletin d'information municipale « Le pont couvert ».

---

**09-272**  
**ADMINISTRATION**  
**ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES - DÉPÔT**

Le directeur général dépose les documents suivants :

- États comparatifs des revenus et dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2009.
  - États des revenus, dépenses et prévisions en date 31 octobre 2009.
- 

**09-273**  
**ADMINISTRATION**  
**VÉRIFICATEUR – OFFRE DE SERVICE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton datée du 28 octobre 2009 au montant de 7200 \$ plus taxes pour la vérification de l'exercice financier 2009.

---

**09-274**  
**ADMINISTRATION**  
**PG GOVERN – RENOUELEMENT DES CONTRATS D'ENTRETIEN**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accepter les offres de service suivantes de la firme PG Govern :

- Contrat d'entretien et de soutien des applications 2010 (#2681) 5570 \$ plus taxes

- Contrat d'entretien et de soutien des applications 2010 (#2682) 2670 \$ plus taxes

---

**09-275**  
**URBANISME**  
**PROLONGEMENT DE L'AVENUE DU CINQUANTENAIRE**  
**CHANGEMENT DE NOM (AVENUE DES OLIVIERS)**

Attendu que le lot 3 521 980 du cadastre du Québec correspond à une rue future privée, prolongement de l'avenue du Cinquantenaire ;

Attendu que la construction et l'entretien de cette rue sont à la charge du propriétaire ;

Attendu que la propriétaire de cette rue future désire la nommer « avenue des Oliviers »

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'accepter que le lot 3 521 980 du cadastre du Québec porte le nom « avenue des Oliviers »

---

**09-276**  
**VOIRIE**  
**TRAVAUX DE PULVÉRISATION-MALAXAGE – CHEMIN**  
**MAGENTA OUEST – ACCEPTATION DÉFINITIVE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement:

- D'accepter la recommandation du Groupe Poly-Tech concernant la réception définitive des ouvrages du chemin Magenta Ouest réalisés par l'entreprise Sintra inc. et le décompte de paiement numéro 2.
- D'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-277**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**EAST-FARNHAM – ANALYSE D'EAU – 128, MAPLE DALE**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- D'accepter l'offre de services datée du 28 octobre 2009 de la Firme Aquatec pour le prélèvement d'échantillon d'eaux usées au 128, chemin Maple Dale (East-Farnham) à prix unitaire pour l'année 2010;
- D'autoriser le directeur général à négocier et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

**09-278**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**ÉGOUTS SECTEUR DES SITTELLLES / DES HIRONDELLES**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

- D'accepter l'offre de services du Groupe Poly-Tech au montant de 5000 \$ plus taxes pour la réalisation d'une étude préliminaire relative à la collecte des eaux usées domestiques dans le secteur des rues des Sittelles / des Hirondelles;
- D'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-279**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNE-FONTAINE SÈCHE CHEMIN NORD**  
**ENTENTE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer une entente avec le propriétaire du lot 3 519 538 du cadastre du Québec concernant l'implantation d'une borne-fontaine sèche.

---

**09-280**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNE-FONTAINE SÈCHE CHEMIN MAGENTA OUEST (COIN**  
**BESNER)**  
**ENTENTE**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer une entente avec le propriétaire du lot 3 520 761 du cadastre du Québec concernant l'implantation d'une borne-fontaine sèche.

---

**09-281**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNE-FONTAINE SÈCHE CHEMIN MAGENTA OUEST (COIN**  
**BESNER)**  
**ENTENTE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de l'entreprise Bourgelas irrigation inc. au montant de 8000 \$ plus taxes pour l'installation d'une borne-fontaine sèche sur le chemin Magenta Ouest (coin Besner).

D'autoriser le maire et le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**09-282**  
**LOISIRS**  
**SURFACES FAMILIALES RÉCRÉATIVE MULTIFONCTIONS**  
**SUBVENTION HYDRO-QUÉBEC**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à confirmer à Hydro-Québec que la réalisation des phases II et III du projet de surfaces récréatives familiales multifonctions devrait se réaliser comme prévu en 2010.

---

**09-283**  
**LOISIRS**  
**DÉFILÉ DU PÈRE-NOËL**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham participe au défilé du Père-Noël organisé par la Chambre de commerce de Cowansville le 21 novembre prochain.

D'inviter tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, à participer à cette activité et à venir y rencontrer Brigand, notre mascotte municipale.

---

**09-284**  
**ENVIRONNEMENT**  
**COLLECTE DES ARBRES DE NOËL**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de tenir une collecte porte-à-porte des arbres de Noël le 11 janvier 2010.

---

**09-285**  
**VARIA**  
**POSTE CANADA – AJOUT DE BOÎTE POSTALE**

Attendu que Postes Canada désire installer des boîtes postales sur le chemin Magenta Ouest.

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le plan d'emplacement de boîtes postales sur le chemin Magenta Ouest soumis par Postes Canada conditionnellement à ce que celle-ci confirme à la Municipalité que l'emplacement choisi respecte tous les critères de sécurité en semblable matière et que la Sûreté du Québec ne s'objecte pas à une installation à cet endroit.

Si ce plan proposé cause des inconvénients aux usagers, un emplacement alternatif devra être trouvé par Postes Canada.

---

**09-286**  
**VARIA**  
**AU DIAPASON – POINSETTIAS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de faire l'acquisition d'une boîte de poinsettias (8 plans) au profit de la Fondation au Diapason.

**09-287**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-288**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h53.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2009

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 16 novembre 2009 à 9h00 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Madame Michelyne Cournoyer est absente.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
  - 3.1 Hôtel de Ville – Remplacement de la fournaise
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

---

**09-289**

#### **AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présence séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

**09-290**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-291**

#### **ADMINISTRATION**

##### **HÔTEL DE VILLE – REMPLACEMENT DE LA FOURNAISE**

Le directeur général informe les membres du conseil que l'entrepreneur initialement retenu pour effectuer le remplacement de la fournaise (Maheu Plomberie Chauffage) se désiste, car il ne souhaite pas réaliser les travaux à cette période de l'année et il ne veut pas s'engager à garantir son prix si ceux-ci sont réalisés au printemps. De plus, la cheminée de l'Hôtel de Ville doit être réparée le plus rapidement possible.

**09-291**  
**ADMINISTRATION**  
**HÔTEL DE VILLE – REMPLACEMENT DE LA FOURNAISE**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de l'entreprise Plomberie Linov inc. pour le remplacement de la fournaise de l'Hôtel de Ville au montant de 21 925 \$ plus taxes.

Cette résolution remplace la résolution 09-268

---

**09-292**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-293**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 9h06.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2009

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 7 décembre 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil. Monsieur Daniel Meunier est présent à compter de l'adoption de la résolution no. 09-306.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux des 9 et 16 novembre 2009
3. Approbation des comptes et transferts
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 **Budget 2010 – Date de présentation**
  - 5.2 **Contrat d'entretien ménager**
  - 5.3 **Règlement concernant la taxation, les tarifs et autres impositions pour l'année 2010 – Avis de motion**
  - 5.4 **Calendrier des séances du conseil**
6. Urbanisme
  - 6.1 **Demande de permis d'alcool – Cabane du pic-bois**
7. Voirie
  - 7.1 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**
  - 7.2 **Réparation du pont situé sur la rue Patenaude/Langevin**
8. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
  - 8.1 **Réseau de l'Hôtel de Ville – Suivi de la qualité**
9. Sécurité publique
  - 9.1 **Borne-fontaine sèche chemin Magenta Ouest – Déneigement**
  - 9.2 **Borne-fontaine sèche chemin Nord - Contrat**
  - 9.3 **Inondation secteur Decelles – Fortin du 28 novembre 2009**
10. Loisirs
  - 10.1 **Surfaces familiales récréatives multifonctions – Pacte rural**
  - 10.2 **Défilé du Père-Noël - Remerciements**
11. Environnement
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

---

**09-294**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

**09-295**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 9 ET 16 NOVEMBRE 2009**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des 9 et 16 novembre 2009.

---

**09-296**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 240 353.02 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-297**  
**CORRESPONDANCE**

Une copie de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

---

**09-298**  
**ADMINISTRATION**  
**BUDGET 2010 – DATE DE PRÉSENTATION**

M. Le maire informe les citoyens présents que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget est fixée au 21 décembre prochain à 19 h 30.

Si requis, une séance extraordinaire suivra celle-ci.

---

**09-299**  
**ADMINISTRATION**  
**CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de renouveler le contrat d'entretien ménager avec Madame Sylvie Heckley pour l'année 2010 au montant de 9500 \$ sans taxe applicable.

D'autoriser le maire et le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la municipalité.

---

**09-300**  
**ADMINISTRATION**  
**RÈGLEMENT CONCERNANT LA TAXATION, LES TARIFS ET AUTRES**  
**IMPOSITIONS POUR L'ANNÉE 2010**  
**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le maire, Monsieur Steven Neil, de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement 2010-01 concernant la taxation, les tarifs et autres impositions pour l'année 2010.

---

**09-301**  
**ADMINISTRATION**  
**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de fixer, pour l'année 2010, les séances ordinaires du conseil à 19 h 30 aux dates suivantes:

11 janvier, 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août, 7 septembre, 4 octobre, 1<sup>er</sup> novembre et 6 décembre.

---

**09-302**  
**URBANISME**  
**DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL**  
**CABANE DU PIC BOIS**

Les membres du conseil prennent acte de la correspondance de la Société des alcools, des courses et des jeux concernant la demande de changement de catégorie relative à un permis ou à une licence pour Gestion Pollender et fils inc. (Cabane du pic bois). La nouvelle catégorie «1 Restaurant pour servir» remplacerait «un restaurant pour vendre».

---

**09-303**  
**VOIRIE**  
**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU**  
**ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Hallé Est pour un montant subventionné de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur une route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

---

**09-304**  
**VOIRIE**  
**MTQ – RÉPARATION DU PONT PATENAUDE / LANGEVIN**

Attendu les inconvénients découlant de la fermeture du pont de la rue Patenaude à Bromont pour les résidents des chemins Patenaude et Langevin;

Attendu que la Municipalité de Brigham envisage de faire des travaux de réfection du chemin Grégoire, lesquels entraîneront sa fermeture;

Attendu que le pont de la rue Patenaude est le seul pont sur lequel des camions, des autobus et certains véhicules d'incendies peuvent circuler;

Attendu le dépôt d'une pétition pour la réparation et la réouverture du pont situé sur la rue Patenaude / Langevin.

Il est proposé par Steven Neil, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de demander au Ministère des Transports du Québec son échancier de réalisation des travaux de réparation du pont du chemin Patenaude.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Ville de Bromont et au député Pierre Paradis.

---

**09-305**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**RÉSEAU DE L'HÔTEL DE VILLE – SUIVI DE LA QUALITÉ**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement:

- D'accepter l'offre de service de la firme Aquatech pour le suivi de la qualité de l'eau potable du réseau de l'Hôtel de Ville et du bâtiment des loisirs au montant de 1995 \$ par année plus taxes;
- D'autoriser le directeur général à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

---

**Arrivé de Monsieur Daniel Meunier.**

---

**09-306**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNE-FONTAINE SÈCHE CHEMIN MANGENTA OUEST -**  
**DÉNEIGEMENT**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'octroyer un contrat au montant de 400 \$ plus taxes à l'entreprise Mini-Excavation Éric Bonin enr. pour le déneigement de la borne-fontaine sèche située sur le chemin Magenta Ouest, près de la rue Besner.

---

**09-307**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**BORNE-FONTAINE SÈCHE CHEMIN NORD - CONTRAT**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de l'entreprise Bourgelas irrigation inc. au montant de 9500 \$ plus taxes pour l'installation d'une borne-fontaine sèche sur le chemin Nord.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des autorisations requises par la loi et à l'accord écrit du propriétaire concerné.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

---

**09-308**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**INONDATION SECTEUR DECELLES – FORTIN DU 28 NOVEMBRE**

Le maire informe les membres du conseil qu'une inondation subite est survenue dans le secteur Decelles – Fortin le samedi 28 novembre 2009. Selon les informations recueillies par la station pluviométrique de Brome, il serait tombé 57 mm de pluie en 24 heures.

**09-309**  
**LOISIRS**  
**SURFACES RÉCRÉATIVES FAMILIALES MULTIFONCTIONS**

ATTENDU que la Municipalité de Brigham désire attirer de nouvelles familles sur son territoire et offrir des installations répondant aux attentes de ses citoyens;

ATTENDU que le projet présenté constitue les deuxième et troisième phases d'un plan directeur d'aménagement quatre-saisons;

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de présenter un projet, dans le cadre du Pacte rural 2010, visant à mettre en place les phases II et III du projet de surfaces récréatives familiales multifonctions.

Que la Municipalité de Brigham s'engage à prévoir à son prochain budget un montant de 30 200\$ afin de réaliser ce projet en 2010.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer tout document à cet effet.

---

**09-310**  
**LOISIRS**  
**DÉFILÉ DU PÈRE-NOËL**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de remercier tous les bénévoles ayant participé ou contribué au défilé du Père-Noël, particulièrement madame Jacinthe Bégin pour avoir personnifiée Brigand, la mascotte de la municipalité, Madame Serena Shufelt, Monsieur Steven Neil et leurs familles.

---

**09-311**  
**VARIA**

Aucun dossier.

---

**09-312**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-313**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h56.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 21 décembre 2009 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Daniel Meunier, Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

## ORDRE DU JOUR

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2010
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
5. Période de questions sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations
6. Levée de l'assemblée

---

### 09-314 AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

---

### 09-315 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté.

---

### 09-316 ADOPTION DU BUDGET 2010

Il est propose par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le budget de la Municipalité de Brigham pour l'exercice financier 2010 tel que présenté ci-après :

<b>Revenus</b>	<b><u>2009</u></b>	<b><u>2010</u></b>	<b><u>Amortissement</u></b>	<b><u>Total 2010</u></b>
Taxes générales	2 059 914 \$	1 982 192 \$		1 982 192 \$
Paiements tenant lieu de taxes	15 574	15 075		15 075
Autres revenus	107 267	137 357		137 357
Transferts	864 678	283 589		283 589
	<b><u>3 047 433</u></b>	<b><u>2 418 213</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>2 418 213</u></b>

**Charges**

Administration générale	422 496	419 414	12 016	431 430
Sécurité publique	396 206	400 882	1 267	402 149
Transport	857 087	889 384	200 762	1 090 146
Hygiène du milieu	366 297	325 197	75 955	401 152
Aménagement, urbanisme et développement	103 073	79 799		79 799
Loisirs et culture	46 897	64 895	10 610	75 505
Frais de financement	4 529	840		840
	<b>2 196 585</b>	<b>2 180 411</b>	<b>300 610</b>	<b>2 481 021</b>

**Autres activités financières**

Remboursement de capital sur la dette à long terme	63 648	5 200		5 200
Transfert aux activités d'investissement	249 800	359 700		359 700
	<b>1 313 448</b>	<b>364 900</b>	<b>0</b>	<b>364 900</b>

**Excédent (déficit) avant conciliation**

	<b>(462 600)</b>	<b>(127 098)</b>		<b>(427 708)</b>
Amortissement			(300 610)	300 610
Financement à long terme des activités d'investissement	425 000			

**Affectations**

Surplus accumulé non affecté		130 000		130 000
Fonds de roulement	37 600	(2 902)		(2 902)

**Excédent (déficit) à des fins fiscales**

	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
--	-------------	-------------	-------------	-------------

Qu'un document explicatif du budget soit publié dans le bulletin d'information municipale.

**09-317**

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2010-2011-2012**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Mycheline Cournoyer et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2010-2011-2012 tel que présenté ci-après :

**Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012**

<b>PROJETS</b>	<b>2010</b>		<b>2011</b>		<b>2012</b>	
Égouts secteur Decelles-Fortin			2 000 000 \$	LT, SUB		
Égouts secteur des Sittelles			500 000 \$	LT, SUB		
Camion incendie de type "Rescue" en partenariat	216 000 \$	FG, PT				
Passerelles station d'épuration village	35 000 \$	SUB				
Pavage - rue Hallé Ouest (secteur du village)	180 000 \$	FG				
Parc pont Balthazard	3 000 \$	FR				
Parc - Sentier de la pinède			7 500 \$	FG		

Réfection Barrage parc Piel			200 000 \$	LT, SUB		
Réfection réseau secteur Guay	1 315 000 \$	LT, SUB				
Restauration de l'Hôtel de Ville	25 000 \$	FG	25 000 \$	FG	25 000 \$	FG
Surfaces récréatives multifonctions	111 200 \$	FG; AU, SUB				
Pavage - Chemin Magenta Est (entre Brousseau/Adamsville)			106 500 \$	FG, PT		
Pavage - Chemin Choinière (entre Coveduck/241)			375 000 \$	FG, PT		
Lumières de rue	1 300 \$	FG	1 300 \$	FG	1 300 \$	FG
Réfection et pavage de chemins municipaux					6 500 000 \$	LT
	<b>1 886 500 \$</b>		<b>3 215 300 \$</b>		<b>6 526 300 \$</b>	

AU: Autres sources de financement

FDR: Fonds de roulement

FG: Fonds général

FR: Fonds réservé

LT: Emprunt long terme

SUB: Subvention

PT: Partenariat

Que le programme triennal d'immobilisations soit publié dans le bulletin d'information municipale.

---

#### 09-318

### PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

#### 09-319

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19h36.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le lundi 21 décembre 2009 à 19h36 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer, messieurs Daniel Meunier, Yvan Forand, Normand Delisle, Réjean Racine, Marc Labrecque et le Maire, Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion: le directeur général et secrétaire-trésorier, Me Jean-François Grandmont.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des comptes et transferts
4. Administration
  - 4.1 Secrétaire-trésorière adjointe – Horaire de travail
5. Urbanisme
  - 5.1 Bell – Demande d'intervention rue des Noyers
  - 5.2 Bell – Demande d'intervention chemin Bull Pond
  - 5.3 Vidéotron – Tour de télécommunication
  - 5.4 Programme de revitalisation – Règlement - Avis de motion
6. Voirie
  - 6.1 Ponceau Miltimore – Travaux – Paiement à l'entrepreneur
7. Traitements des eaux usées et eau potable
  - 7.1 Secteur Guay – Eau potable – Mandat
8. Sécurité publique
  - 8.1 Service de sécurité incendie – Budget - Approbation
9. Loisirs
  - 9.1 Surfaces récréatives multifonctions
10. Environnement
  - 10.1 Couches réutilisables / Programme de subvention
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

---

#### **09-320**

#### **AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la Loi.

---

#### **09-321**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté en enlevant l'item suivant :

- 6.1 Ponceau Miltimore – Travaux – Paiement à l'entrepreneur
  - Varia ouvert.
-

**09-322**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 18 843.98 \$ et d'autoriser le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

---

**09-323**  
**ADMINISTRATION**  
**SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE – HORAIRE DE TRAVAIL**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Mycheline Cournoyer et résolu unanimement d'augmenter à 40 h par semaine le nombre d'heures effectuées par la secrétaire-trésorière adjointe à compter du janvier 2010 et d'abolir le droit d'effectuer des heures supplémentaires rémunérées.

---

**09-324**  
**URBANISME**  
**BELL – DEMANDE D'INTERVENTION RUE DES NOYERS**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'autoriser le directeur général ou l'inspectrice municipale à approuver l'emplacement d'un poteau sur la rue des Noyers afin de desservir la résidence située au 102, rue des Noyers.

---

**09-325**  
**URBANISME**  
**BELL – DEMANDE D'INTERVENTION CHEMIN BULL POND**

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'autoriser le directeur général ou l'inspectrice municipale à approuver l'emplacement d'un poteau dépassé le 1162, chemin Bull Pont afin de réduire la longueur des portées.

---

**09-326**  
**URBANISME**  
**VIDÉOTRON – TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION**

Considérant que Vidéotron Ltée s'est adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'implantation d'une tour de télécommunications haubanée sur une partie du lot 3 711 825 du cadastre du Québec, propriété de la Municipalité de Brigham ;

Considérant que Vidéotron pourrait construire une tour autoportante sur le lot 3 711 919 du cadastre du Québec, situé à proximité du lot initialement choisi, afin d'éviter la coupe d'érables rouge;

Considérant l'accord de la Municipalité de Brigham pour l'implantation d'une tour à cet endroit;

Considérant que ce projet est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que le projet s'inscrit dans les objectifs de la Loi sur les télécommunications au Canada, en favorisant le développement des télécommunications au Canada, en permettant l'accès aux Canadiens dans toutes les régions à des services de télécommunication sûrs, abordables et de qualité et en permettant d'accroître l'efficacité et la compétitivité des télécommunications canadiennes;

Considérant que le projet d'implantation est conforme au Code de sécurité 6 de Santé Canada;

Considérant que le potentiel agricole des lots 3 711 919 et 3 711 825 est limité par la présence de la rivière Yamaska Sud-Est et de l'usine d'épuration des eaux usées à proximité et qu'il s'agit d'un secteur boisé;

Considérant que le site choisi n'aura pas d'impact sur les activités agricoles et qu'il n'altérera pas l'homogénéité de la communauté agricole;

Considérant que le projet n'est pas de nature à empêcher la consolidation des exploitations agricoles actuelles et futures;

Considérant qu'il n'y a pas, ailleurs sur le territoire et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible pour l'implantation de la tour afin d'assurer la continuité et le fonctionnement adéquat du réseau de télécommunication;

Considérant qu'une tour de télécommunication n'est pas considérée immeuble protégé au sens du RCI de la MRC de Brome-Missisquoi ;

Considérant que cette tour permettra d'offrir Internet haute vitesse sans fil en zone rurale et d'améliorer les communications par téléphones portables.

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- D'appuyer la demande de modification à la CPTAQ de Vidéotron;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Brome-Missisquoi;
- Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer tout document à cet effet.

---

**09-327**  
**URBANISME**  
**PROGRAMME DE REVITALISATION – RÈGLEMENT – AVIS DE**  
**MOTION**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement 2010-02 établissant un programme de revitalisation pour l'année 2010.

---

**09-328**  
**TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**MANDAT**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mycheline Cournoyer et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de la firme Les consultants S.M. inc. pour la réalisation d'une étude comparative pour l'alimentation en eau potable du secteur Guay au montant de 7950 \$ plus taxes:

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**09-329**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**APPROBATION DU BUDGET DE SÉCURITÉ INCENDIE DE BROMONT**

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le budget 2010 proposé par la Ville de Bromont en matière de sécurité incendie et qui se présente comme suit pour la part brighamoise à payer totalisant 161 989 \$:

1. Budget 2010 (excluant les immobilisations) : 142 385 \$
2. Immobilisations 2010: 19 604 \$

---

**09-330**

**LOISIRS**

**SURFACES RÉCRÉATIVES MULTIFONCTIONS**

Il est proposé par Yvan Forand, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

De confirmer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que la municipalité autorise la présentation du projet de surfaces récréatives familiales multifonctions (phases I, II et III) et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet;

D'autoriser le directeur général à présenter et à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

---

**09-331**

**ENVIRONNEMENT**

**COUCHE RÉUTILISABLE – PROGRAMME DE SUBVENTION**

ATTENDU que plus de 4500 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre;

ATTENDU que l'utilisation de couches réutilisables permet de réduire de manière significative la quantité de déchet à enfouir;

ATTENDU que les couches réutilisables d'aujourd'hui sont plus modernes et faciles d'entretien grâce aux velcros ou boutons-pression qui ont remplacé les épingles;

ATTENDU que 5 familles ont pu bénéficier de ce programme en 2009.

Il est proposé par Normand Delisle, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accorder une aide financière de 100 \$ par enfant âgé de moins d'un an pour encourager l'utilisation de couches réutilisables et de fixer à 1000 \$ le budget maximal à cet effet.

Cette aide est conditionnelle à:

La présentation d'une preuve de naissance et de résidence de l'enfant ainsi que d'une facture d'achat d'un ensemble de couches réutilisables (coton, chanvre ou bambou) d'une valeur de 100 \$ ou plus.

La signature d'un contrat d'engagement à utiliser les couches réutilisables.

D'autoriser le directeur général à procéder au remboursement lorsque les conditions sont remplies. Ce programme prendra fin le 31 décembre 2010.

---

**09-332**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**09-333**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mycheline Cournoyer, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h56.

---

Steven Neil  
Maire

---

Jean-François Grandmont  
Directeur général